La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

COMITÉ TECHNIQUE AUVERGNE

Réunion du 27 mai 2025

à CLERMONT-FERRAND

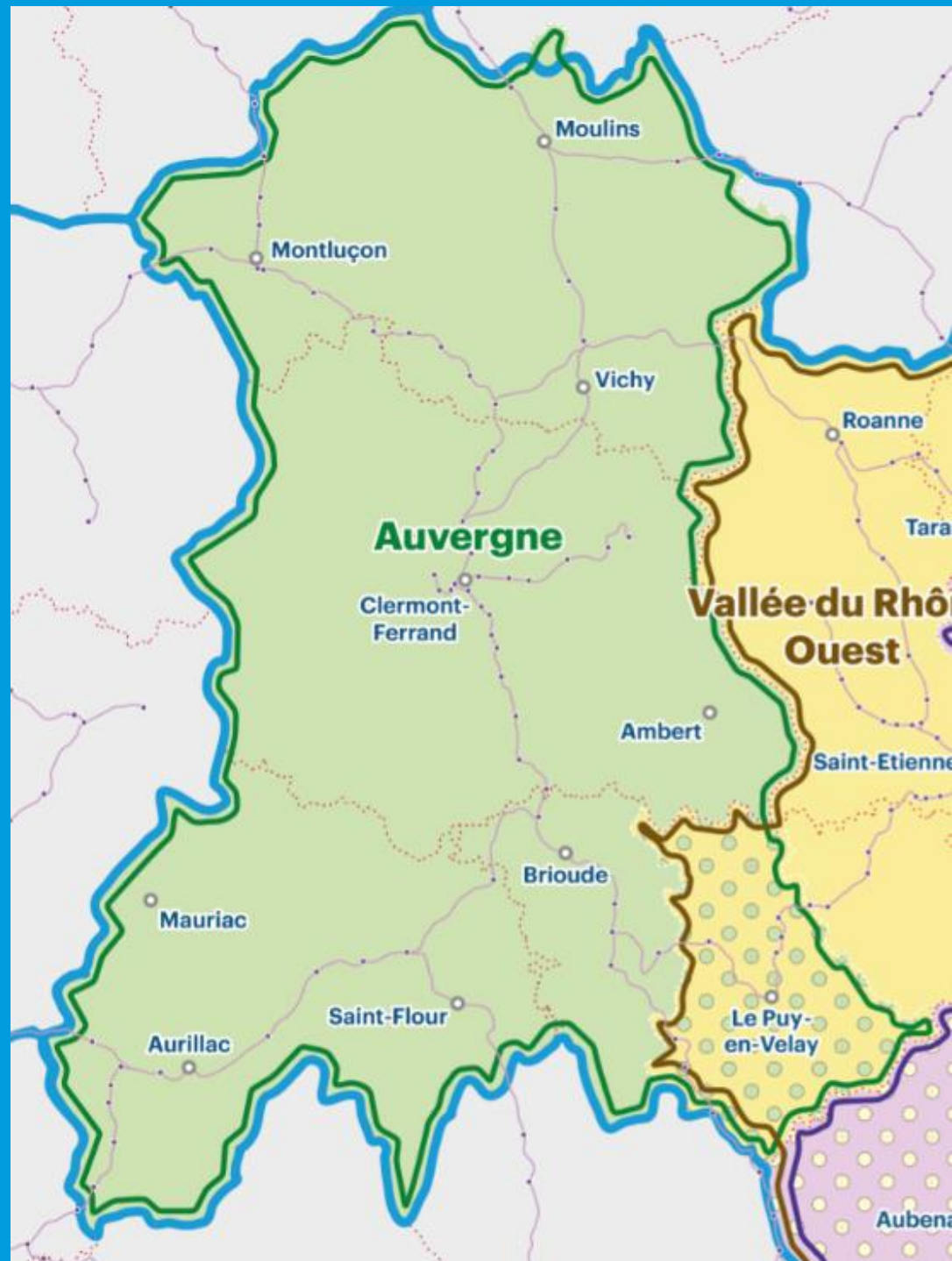

DÉROULÉ :

1. **Evolution de la concertation**
2. **Bilan TER**
   - Bilan TER 2024 et 1er trimestre 2025
   - Matériel roulant et installations de maintenance
3. **Services Annuels TER 2025 et 2026**
   - Travaux programmés
   - Evolutions de desserte
4. **Intermodalité et la multimodalité**
   - Transports interurbains et scolaires
   - Aménagements dans les gares (routière, ferroviaire, Accessibilité)
5. **Perspectives**
6. **Actualités services usagers**
   - Evolution des médias Oùra

EVOLUTION DE LA CONCERTATION

INSTANCE DE CONCERTATION COMPLEMENTAIRE

La modification de l'article L1231-5 du Code des transports, nous impose une refonte du Comité Régional de Partenaires.

Le dispositif de concertation va donc évoluer avec la mise en place d'un Comité de Partenaires Régional complémentaire qui devra se prononcer notamment sur **l'évolution et le financement de l'offre de transports**. Cette évolution a été approuvée lors de la Commission permanente du 23 mai.

La composition de ces nouvelles instances est la suivante :

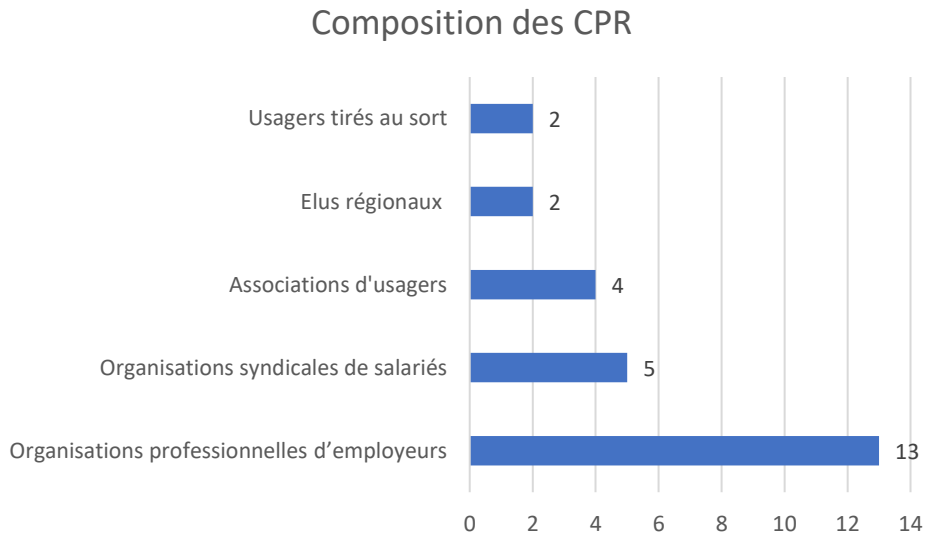

Trois niveaux

Nouveau

Régional

Local

Comité des Partenaires Régional (CPR)	Région AOM R = Comités de mobilités (COMOB) Comités techniques préparatoires	Région AOM L = Comités des partenaires locaux (CPL)
Se prononce sur l'évolution et le financement de l'offre de transport	Avant toute évolution **substantielle** des offres et services de mobilité, se rassemblent au minimum une fois par an	
Représentants des organisations professionnelles d'employeurs (Chambres consulaires), des organisations syndicales de salariés, des associations présentes sur le territoire, notamment d'usagers ou d'habitants usagers, ainsi que des habitants tirés au sort	- Représentants du monde économique, - Organisations syndicales de salariés, - Associations d'usagers présentes sur le territoire, - Habitants tirés au sort	
-> 1 CPR sur l'ensemble de la région	→5 COMOB →5 COTECH préparatoires	→31 CPL (a minima un par bassin de mobilités)
Ordre du jour : Tout sujet impliquant des évolutions et un financement de l'offre de transport	**Ordre du jour :** Dessertes ferroviaires Dessertes cars structurantes Services de mobilités / tarification régionale Autres actions régionales (planification, …)	**Ordre du jour :** Dessertes de cars scolaires, transport à la demande, rabattement / diffusion vers le réseau structurant Et tarification et services associés

1. Bilan TER

Bilan TER 2024 et 1er trimestre 2025

Matériel roulant et installations de maintenance

La fréquentation : trafic mensuel TER Auvergne-Rhône-Alpes de janvier 2023 à mars 2025

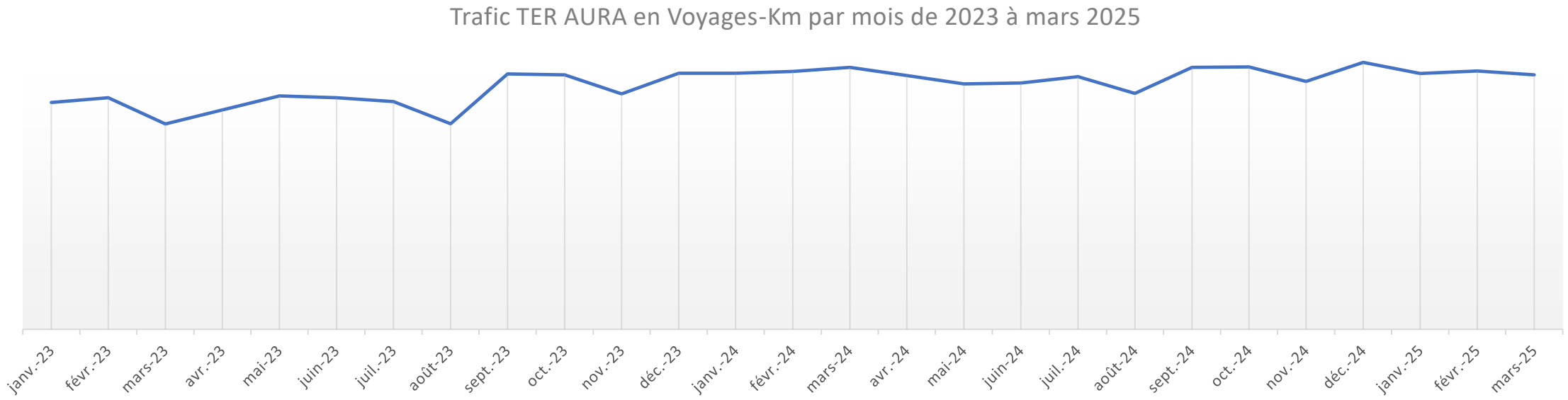

En 2024, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de + 10% à ce qu'il était en 2023.

Les facteurs ayant contribué au choix de TER comme mode de déplacement en 2024 ont été :

- L'intérêt économique des abonnements pour les déplacements quotidiens par rapport à la voiture, les promotions et tarifs avantageux pour les voyageurs occasionnels ;
- L'attractivité touristique de la région, les multiples sites accessibles avec l'offre TER ;
- Les sensibilités environnementales et la volonté de contribuer à diminuer les émissions de CO_2

Au 1er trimestre 2025, le trafic TER diminue de -1% par rapport au 1er trimestre 2024.

La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes
Focus abonnés

- **En 2024, le trafic des abonnés représente 43% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes. Le trafic des abonnés a progressé de +8% en 2024 par rapport à 2023.**

Au 1er semestre 2024, le nombre d'abonnements mensuels achetés (en moyenne 58 230 de janvier à juin), auprès de SNCF Voyageurs, était inférieur à l'automne 2023 (environ 60 400 abonnements chaque mois à l'automne 2023).

En septembre, octobre et novembre 2024, **plus de 65 500 abonnements mensuels ont été achetés** (ventes SNCF Voyageurs).

Fin 2024, **plus de 14 900 abonnés annuels** se déplacent en TER Auvergne-Rhône-Alpes (record).

- **Au 1er trimestre 2025, trafic des abonnés représente 46% du trafic total TER Auvergne-Rhône-Alpes.**

Le trafic des abonnés progresse de +1% au 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024.

En mars 2025, SNCF Voyageurs a vendu près de **61 800 abonnements mensuels illico** et plus de **15 420 abonnements annuels** (nouveau record).

illico MENSUEL

illico MENSUEL JEUNES

illico ANNUEL

La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes
Focus occasionnels

- **En 2024, le trafic des voyageurs occasionnels représente 57% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes. Le trafic des occasionnels a progressé de +11% en 2024 par rapport à 2023.**

A fin décembre 2024, **185 645 cartes de réduction régionales illico LIBERTÉ et illico LIBERTÉ Jeunes** ont été vendues (+9% par rapport à la même période 2023, déjà un record de vente). Ces cartes ont fait l'objet d'une promotion du 18 au 24 mars 2024 et du 17 juin au 14 juillet 2024.

Durant l'été 2024, **près de 1,5 millions de déplacements** ont été réalisés à bord des TER Auvergne-Rhône-Alpes et LEMAN EXPRESS avec un des 3 tarifs promotionnels : Illico PROMO VACANCES (-40% et gratuité pour les -12 ans dès 2 personnes), Prix Minis (prix ronds en heures creuses, environ -50% par rapport au plein tarif), Billets Pass Rail à 0 €.

- **Au 1er trimestre 2025, trafic des occasionnels représente 54% du trafic total TER Auvergne-Rhône-Alpes.**

Le trafic des occasionnels diminue de -3% au 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024.

Réalisation / non réalisation de l'offre TER

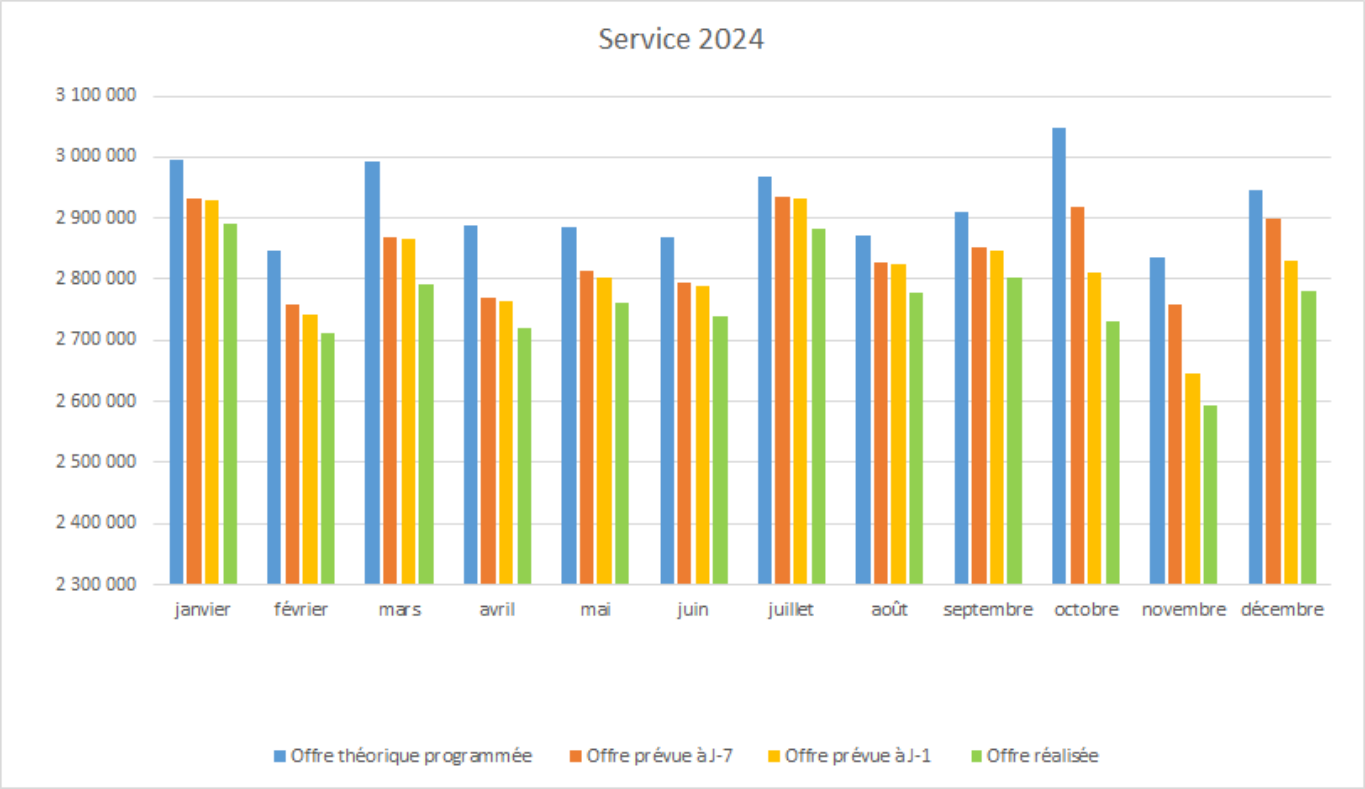

Source : Rapport Production AURA

En 2024, 94,7% des trains.km programmés ont circulé.

- Les suppressions avant J-7 (**Plans de Transport Adaptés - PTA**) représentent **2,7%** de non-réalisation d'offre par rapport à l'offre théorique programmée. Elles correspondent très majoritairement à des travaux (ex. régénération Clermont-Nîmes, travaux TELT Chambéry-Modane, maintenance caténaire/travaux CCR sur la Vallée du Rhône, bucheronnage sur Lyon-St-Etienne, maîtrise de la végétation et travaux de maintenance sur Lyon-Grenoble et Sillon alpin…)
- Les suppressions entre J-7 et J-1 (**Plans de Transport Perturbés - PTP**) représentent **1 %** de non-réalisation par rapport à l'offre théorique programmée. Elles sont concentrées sur le dernier trimestre et relèvent principalement de causes externes avec les fortes conséquences de l'affaissement d'un talus à St Chamond en octobre et des différentes tempêtes (Leslie le 17/10, Caetano les 21 et 22/11 et Bert le 25/11). A noter également des mouvements sociaux locaux TER (ex. Saint-Etienne le 2/12) ou SNCF Réseau (ex. postes d'aiguillage de la Haute-Loire les 24 et 25/12).
- Les suppressions jour J (trains prévus la veille mais n'ayant pas circulé le jour J) pèsent pour **1,7%** du volume d'offre théorique programmé (soit 600 000 tkms). Les causes relèvent principalement de TER (soins/détresse matériel roulant…), de l'externe (notamment impacts des très nombreuses intempéries : tempêtes, inondations, coulées de boue…) et de SNCF Réseau (ex. perte de commande du poste d'aiguillage de St Etienne Châteaucreux en novembre, panne Télécom impactant les circulations au départ/arrivée de Grenoble en mai…).

Réalisation de l'offre jour J

Réalisation de l'offre opérationnelle (jour J) causes TER :

nombre de trains supprimés (totalement ou partiellement) du fait de l'exploitant

Réseau Auvergne-Rhône-Alpes (TER + LEX)	2023	2024	2025 *(à fin mars)*
Nbre de trains supprimés causes TER Jour J	4104	3862	*1050*

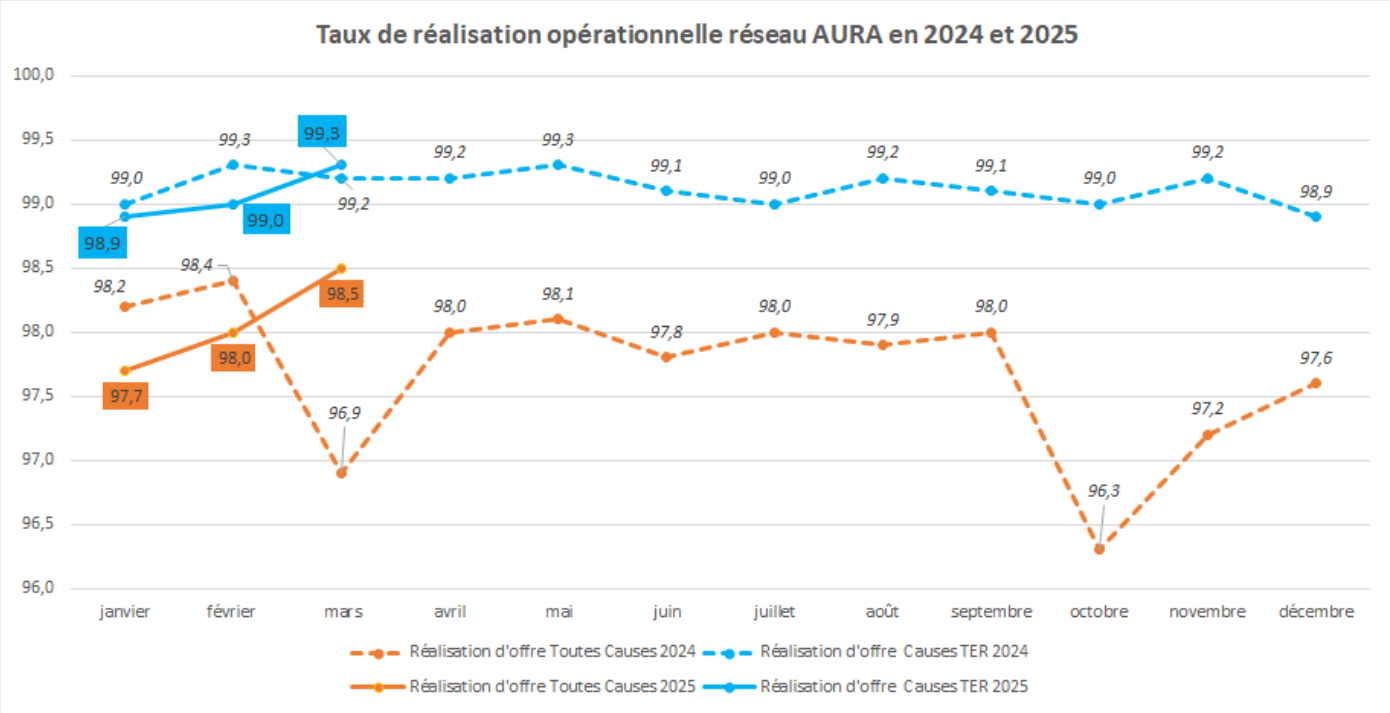

Source des données : SNCF - Rapport Production AURA

En 2024, en moyenne 1225 trains ont circulé chaque jour, contre 1113 trains en moyenne en 2023. Le taux de réalisation de l'offre s'améliore légèrement en 2024 (97,7%) par rapport à 2023 (97,6%).
Les mois de mars, octobre et novembre sont marqués par des événements climatiques (tempêtes/éboulements) entraînant des baisses importantes de réalisation d'offre.
Au 1er trimestre 2025, le taux de réalisation de l'offre s'élève à **98,1%**.

Concernant les causes uniquement TER le jour J:
Le taux de réalisation de l'offre, est de 99,1% en 2024 , contre 99% en 2023. Ce taux est resté assez stable durant l'année 2024.

Au quatrième trimestre 2024, le taux de réalisation de l'offre est de 99% des trains de l'offre opérationnelle, soit dans la moyenne annuelle.

Au 1er trimestre 2025, le taux de réalisation de l'offre est de 99,1% des trains de l'offre opérationnelle

Les suppressions pour causes TER le sont très majoritairement en raison de problèmes matériels roulants.

Ponctualité (fin de parcours à 5’59) TER AURA

Réseau Auvergne-Rhône-Alpes (TER + LEX)	2023	2024	2025 *(à fin mars)*
Ponctualité tous trains toutes causes	89.5%	90.1%	90.9%
Ponctualité tous trains causes TER	96,4% *Objectif : 97,1%*	96,7% *Objectif : 96.6%*	96,7% *Objectif : 96.8%*

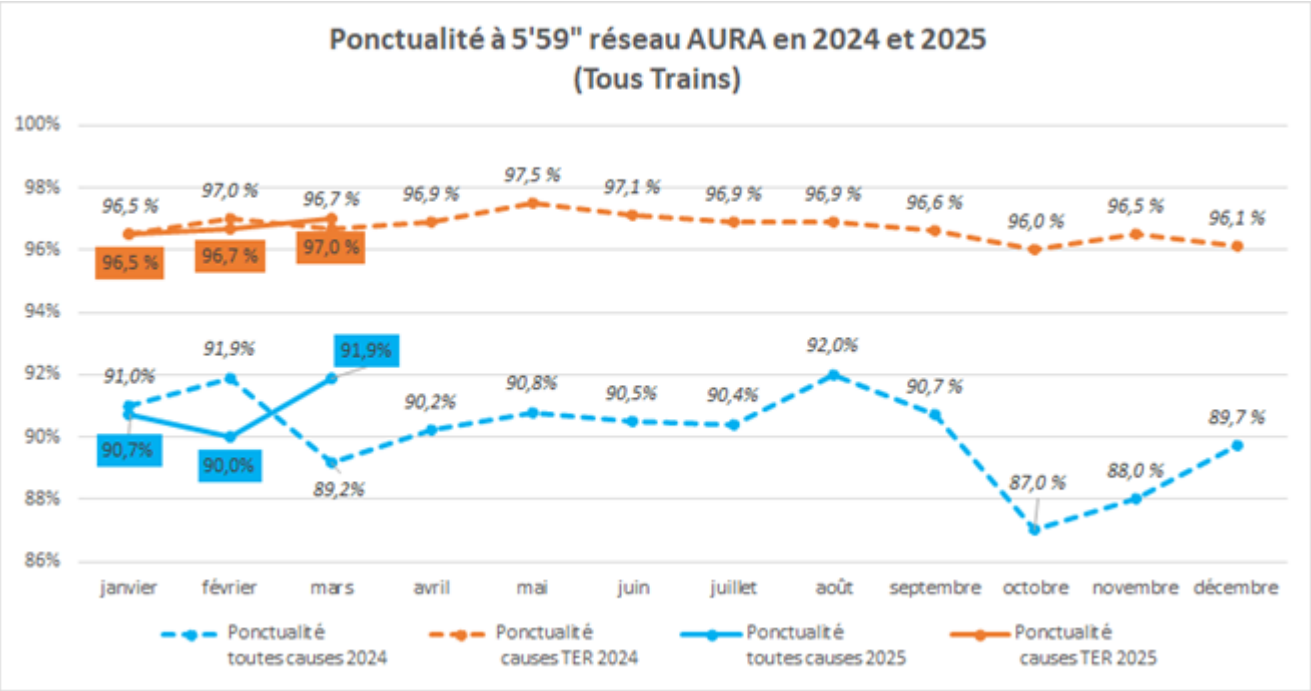

Source des données : SNCF - Rapport Production AURA

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **90,1% sur l'année 2024 (**vs 89,5% 2023, soit +0,6 pt d’amélioration entre 2023 et 2024).
En moyenne, il y a eu 107 trains en plus à l’heure chaque jour en 2024 par rapport à 2023.
Les causes de non-ponctualité dues à TER représentent 3,3% à fin 2024 (vs 3,6% à fin 2023), soit une légère amélioration des causes TER de non ponctualité par rapport à 2023.

Au 4ème trimestre 2024:

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de 88,2**%** dont 3,8% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER, en dégradation par rapport au reste de l'année 2024.

Les causes externes restent les principales causes de non-ponctualité (accidents de personne, phénomènes climatiques (éboulements, tempêtes), collisions, problèmes de passages à niveau).

La dégradation des causes TER pour ce trimestre est principalement dûe aux conditions de réalisation de la conduite durant cette période de l'année (adhérence, intempéries...).

Au 1er trimestre 2025:

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de 90,9%, soit +2,7 pts par rapport à T4 2024, et globalement stable par rapport à T1 2024 (+0,2 pts).

Cette amélioration est principalement liée à une diminution des causes externes.

Les causes de non-ponctualité dues à TER représentent 3,3%, soit une amélioration de 0,5 pts par rapport à T4 2024 (mais stable par rapport à T1 2024).

Cela est lié à une baisse sensible des causes de non ponctualité liées à la conduite (par rapport à T4 2024).

La ponctualité par ligne TER (Toutes causes)

Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en œuvre

Lignes	Ponctualité 2023	Ponctualité 2024	Ponctualité 2025 (à fin mars)
Aurillac – Brive-la-Gaillarde	84.7%	81,4%	83,4%
Clermont-Ferrand – Aurillac – Toulouse	87.7%	84,4%	84,3%
Clermont-Ferrand – Aurillac	87.2%	87,6%	89,3%
Clermont-Ferrand – Montluçon	90%	88,7%	89,6%
Clermont-Ferrand – Brioude	94,8%	96,7%	96,5%
Brioude – Clermont – Nevers	93.6%	93,8%	92,7%
Clermont-Ferrand – Le Puy-en-Velay	89.6%	89%	89,8%
Clermont-Ferrand – Lyon	80.5%	84,5%	90,1%

Source : SNCF – Rapport Mensuel de Production

La ponctualité par ligne TER (Toutes causes)

Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en œuvre

Lignes	Ponctualité 2023	Ponctualité 2024	Ponctualité 2025 (à fin mars)
Clermont-Ferrand – Moulins - Nevers	91.8%	92,6%	94,4%
Clermont-Ferrand – Nîmes	88.7%	88,4%	91,1%
Clermont-Ferrand – Thiers	96.9%	97,3%	97,6%
Clermont-Ferrand – Volvic	96.4%	97,7%	96,5%
Commentry – Montluçon - St Amand	98.1%	98,7%	99,1%
Commentry - Montluçon – Bourges	98.1%	96,6%	97,9%
Lyon – Paray – Nevers - Tours	75.1%	72,3%	83,3%
Montluçon - Vierzon	91%	95,8%	93,9%
Le Puy-en-Velay – Saint-Etienne	90.5%	91,4%	94,1%

Source : SNCF – Rapport Mensuel de Production

Convention Performance SNCF Réseau – Région
2024 : Taux non-ponctualité (TER + LEX) – causes SNCF Réseau

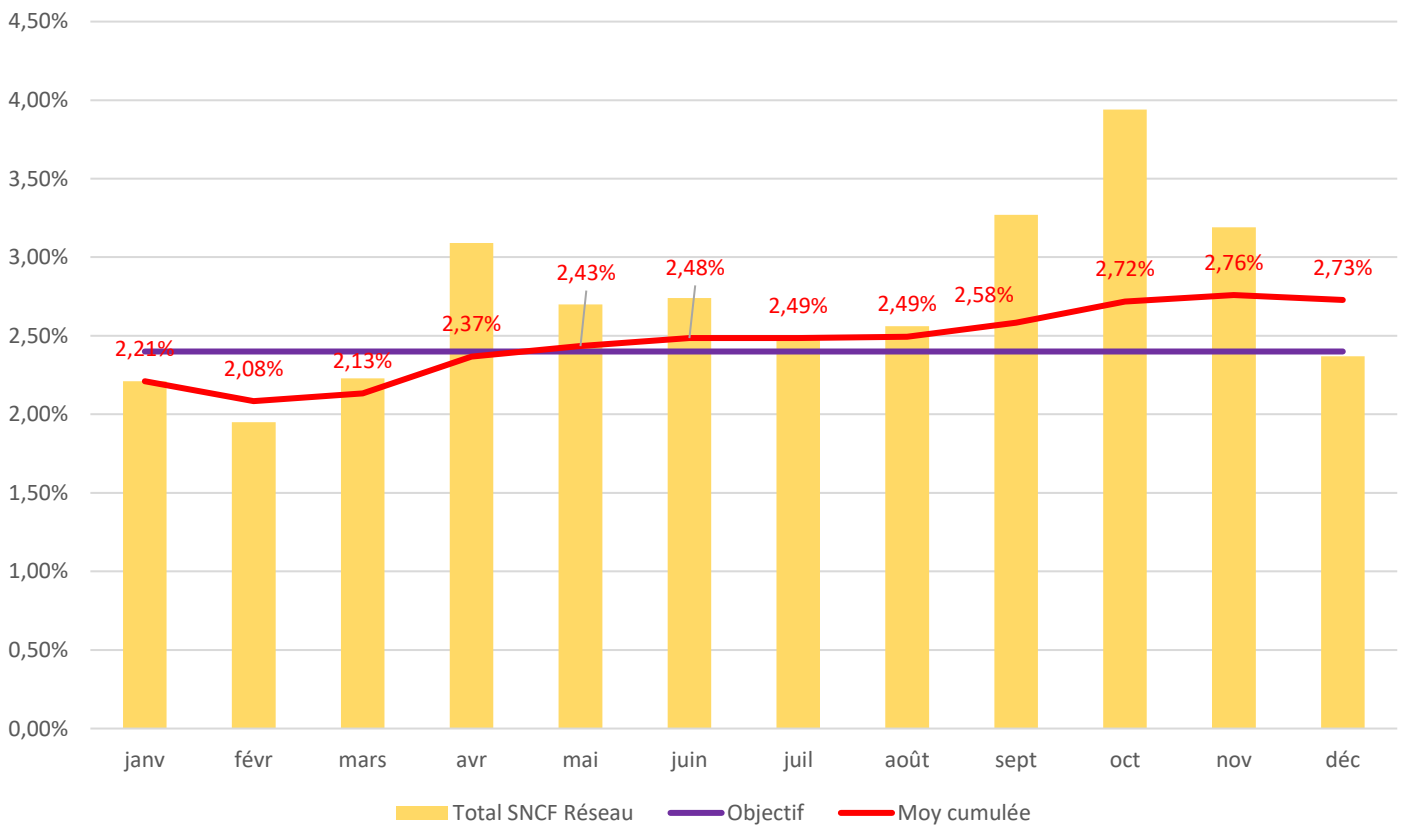

- A l'instar de 2023, fort écart entre les résultats mensuels.
- Les faits significatifs spécifiques à SNCF Réseau :
  - ✓ Peu de récurrences sur le type de ressource défaillante et les lignes concernées
  - ✓ Quelques incidents très impactants comme perte de télécommande de poste Chartreux, suspicion de dérangement contraire à la sécurité à Montluel et Vénissieux (rare, mais très impactant)…

Pics d'irrégularité (avril, octobre) = correspondent à des périodes d'aléas climatiques exceptionnels, qui impactent également les causes internes. Peu de répit dans l'enchaînement de ces aléas

- Avril : inondations Ain / Alpes
- Octobre : enchaînement des tempêtes Kirk, Leslie, Bert et Caetano

Convention Performance SNCF Réseau – Région
2024 : Non réalisation offre TER+LEX – Causes SNCF Réseau

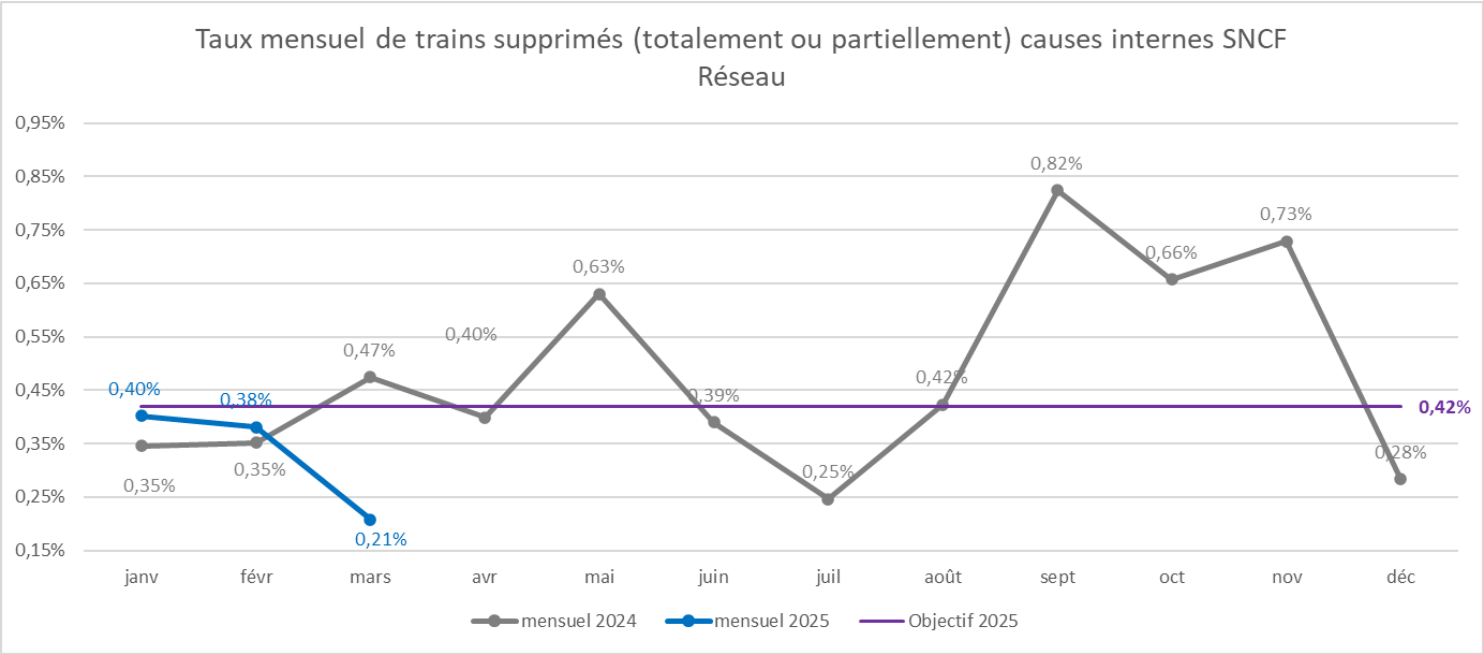

Le résultat cumulé à fin 2024 est de 0,48% (≈ 1500 suppressions partielles ou totales) pour causes SNCF Réseau, pour un objectif de 0,42%

Sur le 1er trimestre, le taux de non-réalisation s'élève à 0,33% (321 suppressions partielles ou totales)

Convention Performance SNCF Réseau – Région

2025 : Taux non-ponctualité et suppressions (TER + LEX) - causes SNCF Réseau

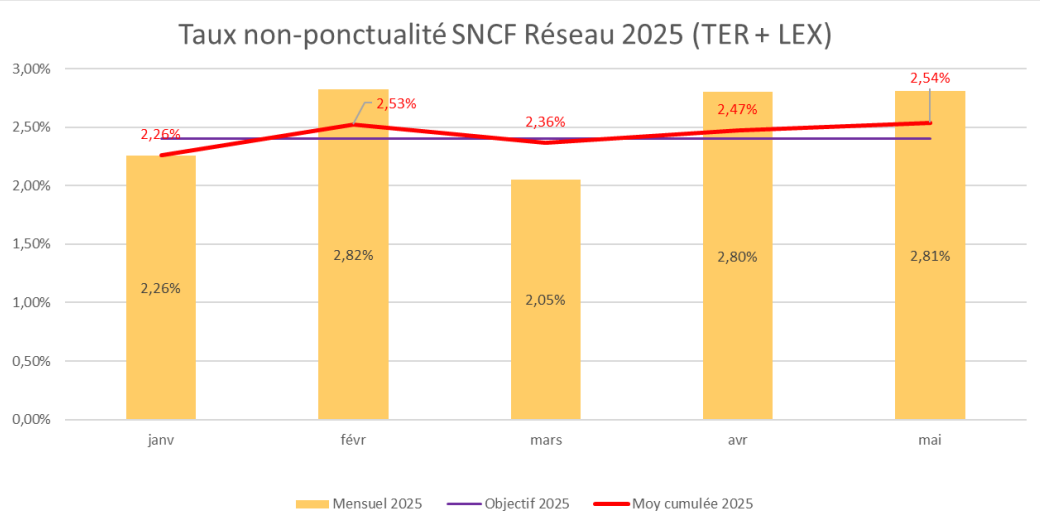

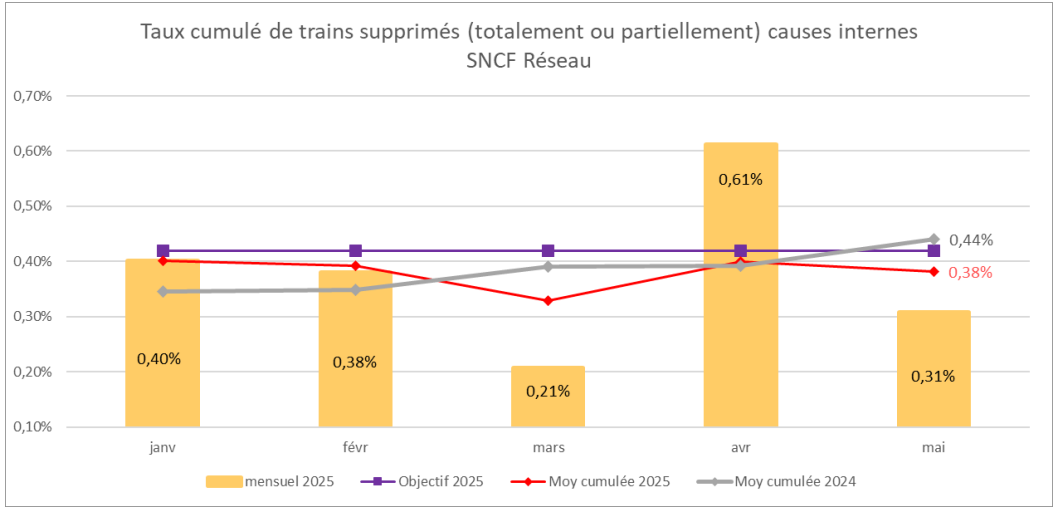

Le premier trimestre est encourageant malgré des impacts intempéries

Janvier : affouillements / éboulements à Groisy, La Plaine et Maurienne suite intempéries

Février :

- Groisy sur Aix : ralentissements suite à éboulement du talus.
- Montmélian : suspicion de raté de fermeture, écartée par la double enquête, probable cause d'un tiers
- Bon déroulement des forts trafics malgré les incidents : éboulement RN90 (trains supp), Groisy, Maurienne.

Mars :

- Rave Party aux abords de Sibelin
- Réouverture de la Maurienne

Avril : le début du 2d trimestre est dégradé avec en avril :

- Chutes de neige exceptionnelles sur la Maurienne et la Tarentaise sur végétation de printemps → chute d'arbres, filets…
- Trèves-Burel : découverte du déplacement d'un bloc rocheux de 5000 m3 en direction de la voie → ralentissement immédiat par ordre, puis LTV 10 et 40 km/h → sillons retracés à partir du 2 juin
- Aiguille HS suite à une erreur de manœuvre sur St Martin Bellevue. Réparée le 7 mai.

Mai :

- suite de l'incident de Trèves-Burel
- Plateforme endommagée détectée lors d'une tournée de surveillance à Fort l'Ecluse : LTV 40 km/h.

Cévennes : fin des réparations suite à l'éboulement de décembre

- 25 octobre : suite aux fortes pluies, un glissement de terrain entraine la chute d'un arbre sur la voie entre Génolhac et Villefort. Un TER Nîmes – Clermont le percute.
- Conséquences :
  - Circulation interdite entre Villefort et Genolhac
  - Ligne Clermont – Nîmes : parcours Langogne – Alès assuré en bus
  - Impact sur les lignes Clermont – Le Puy et Clermont - Brioude
- 25 avril : Reprise des circulations entre Genolhac et Langogne
- 7 juin : reprise sur l'ensemble de la ligne après les travaux annuels

Interne SNCF Réseau

Suites intempéries d'automne : Ligne Lyon – Saint Etienne

Moulin du Glattard

Automne 2024 : Eboulement du remblai suite à infiltration d'eau
Fragilisation de la plateforme

Travaux : juin à septembre 2025

A date, cumul des LTV :

- LTV 10 km/h Voie 2 sur 200 mètres
- LTV 40 km/h Voie 1 sur 5 km

Impact :

- Temps de parcours : + 4mn sens impair, +3mn sens pair
- Plan de transport adapté : en cours de montage, pour application à partir du 2 juin

Zones de Trèves Burel.

- A l'automne 2024 : plusieurs venues boueuses venant des terrains supérieurs
- Printemps 2025 : le glissement de qq cm d'un bloc rocheux de 5000 m3 est constaté

Travaux :

- Monitoring permanent
- Consistance, méthodologie et durée des travaux : en cours d'évaluation

Interne SNCF Réseau

La stratégie Matériel et maintenance

» **Sur la période 2024-2027**

– Atelier de Clermont – Le Brézet :

• Dès 2027, une maintenance au plus près de l'exploitation pour une meilleure robustesse et autonomie (Regiolis jusqu'alors co-maintenus à Nevers)

• Homogénéisation du parc permettant de détacher le lot Auvergne pour ouverture à la concurrence

– Rames Hydrogène et leur écosystème :

» **Le palier du SA 2029**

– Le palier SA29 avec le nouveau contrat de service public : augmentation légère du parc affecté à l'Auvergne par réaffectation, et saut d'offre

– En parallèle sur l'axe Lyon-Clermont les rames auront bénéficié d'une remise à neuf à l'occasion d'Opérations Mi-Vie

» **Remplacement des X73500 à partir de 2035**

» Un travail d'estimation du matériel nécessaire à la mise en service des évolutions liées à l'étoile ferroviaire clermontoise, estimée autour du SA31-32, a été entamé mais les résultats ne sont pas encore disponibles.

Objectifs et projets :

- ✓ **Permettre la gestion optimisée du parc :**
  - 62 rames X73500
  - 12 rames Régiolis Auvergne
  - 3 rames Régiolis Hydrogène
- ✓ Rapprocher les centres de maintenance des lieux d'affectation des rames
- ✓ Dé-saturer le site de maintenance de Vaise

- ✓ Atelier 3 voies de 100 mètres
- ✓ Chaîne de levage et tour en fosse pour le reprofilage d'essieux
- ✓ Zone adaptée pour les opérations de maintenance importantes des 73500 (ATP moteurs)
- ✓ Voies extérieures électrifiées pour stationnement des Régiolis (B84500) en composition multiple (UM2)

Calendrier et montant de l'investissement :

- ✓ Mise en service en mi 2026
- ✓ Un investissement de 52,3 M€

Avancement travaux Clermont Le Brézet

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

104 rames (54 AGC et 50 TER2N) contractualisées depuis 2021 sur 171, s'élevant à **413 M€ financés à 100% par la Région.** 26 rames en voie d'être mises en service après rénovation à fin juillet 2025 depuis le début du programme.

Une phase optionnelle pour les matériels restant à rénover pourra être engagée sur un parc de 67 rames, en 4 tranches optionnelles, portant le **coût total du programme à près de 690 M€ à horizon 2031.**

Série	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	Total
81 500	4	5	6	10	2				27
76 500	6	2	5	3					16
24 500	6	11	10	8	8	7			50
27 500		2	2	4	3				11
Total	**16**	**20**	**23**	**25**	**13**	**7**			**104/171**

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

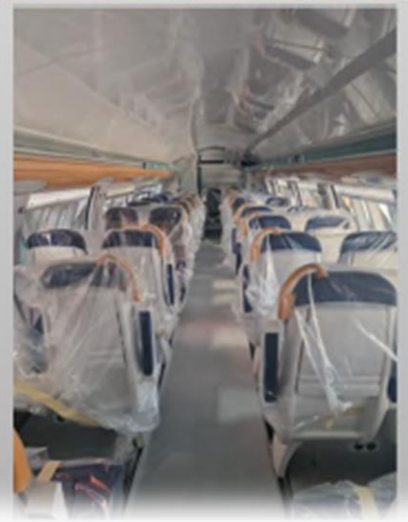

Commentaires :
• Actuellement dans la phase des essais électrique à la caisse.

2. Service annuels TER 2025, 2026
Travaux programmés
Evolutions de desserte

CARTE TRAVAUX PRINCIPAUX 2025 AURA (avec coupure)

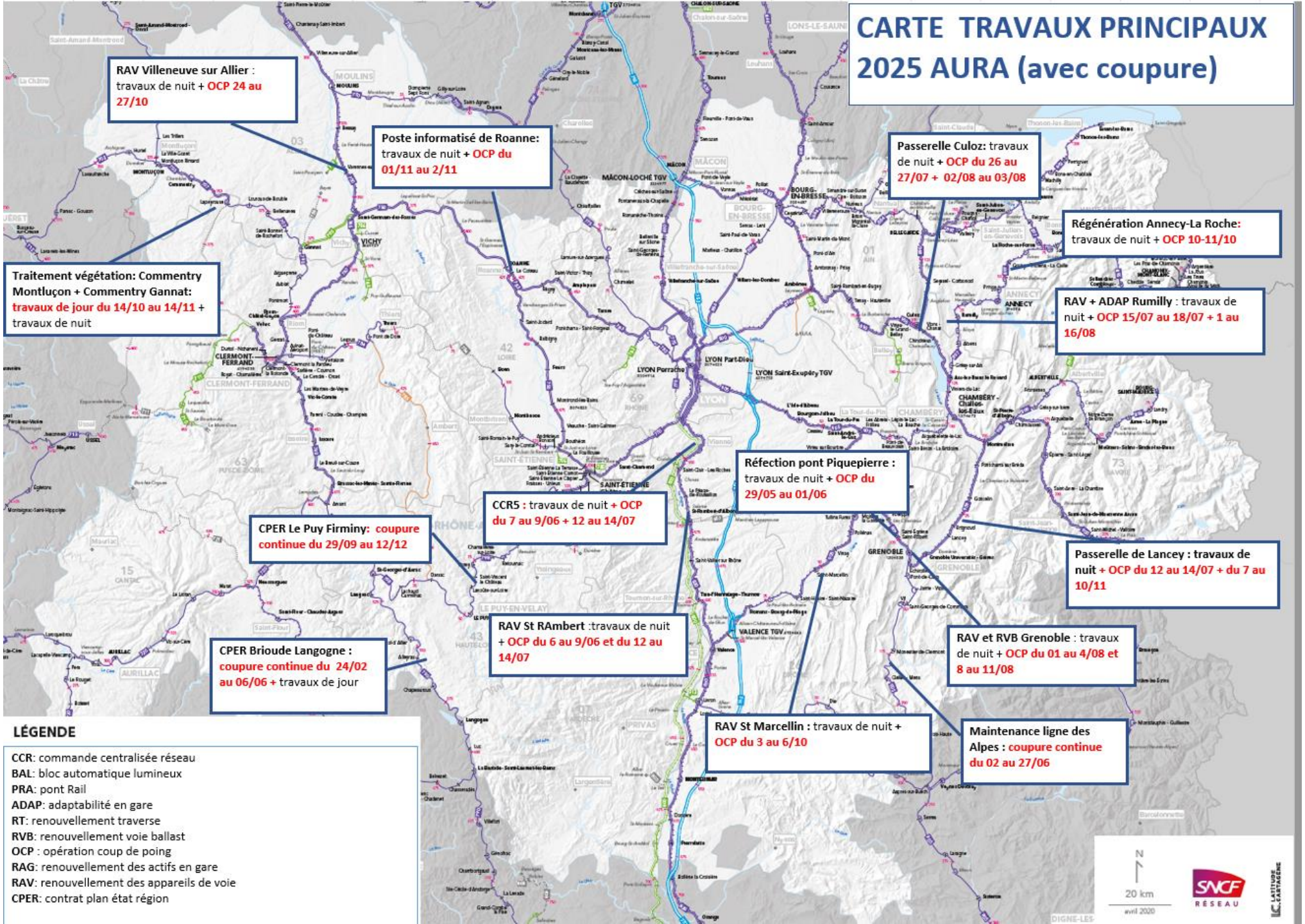

LÉGENDE

CCR: commande centralisée réseau
BAL: bloc automatique lumineux
PRA: pont Rail
ADAP: adaptabilité en gare
RT: renouvellement traverse
RVB: renouvellement voie ballast
OCP : opération coup de poing
RAG: renouvellement des actifs en gare
RAV: renouvellement des appareils de voie
CPER: contrat plan état région

Interne SNCF Réseau

Carte des chantiers SA2025 – Zoom Auvergne

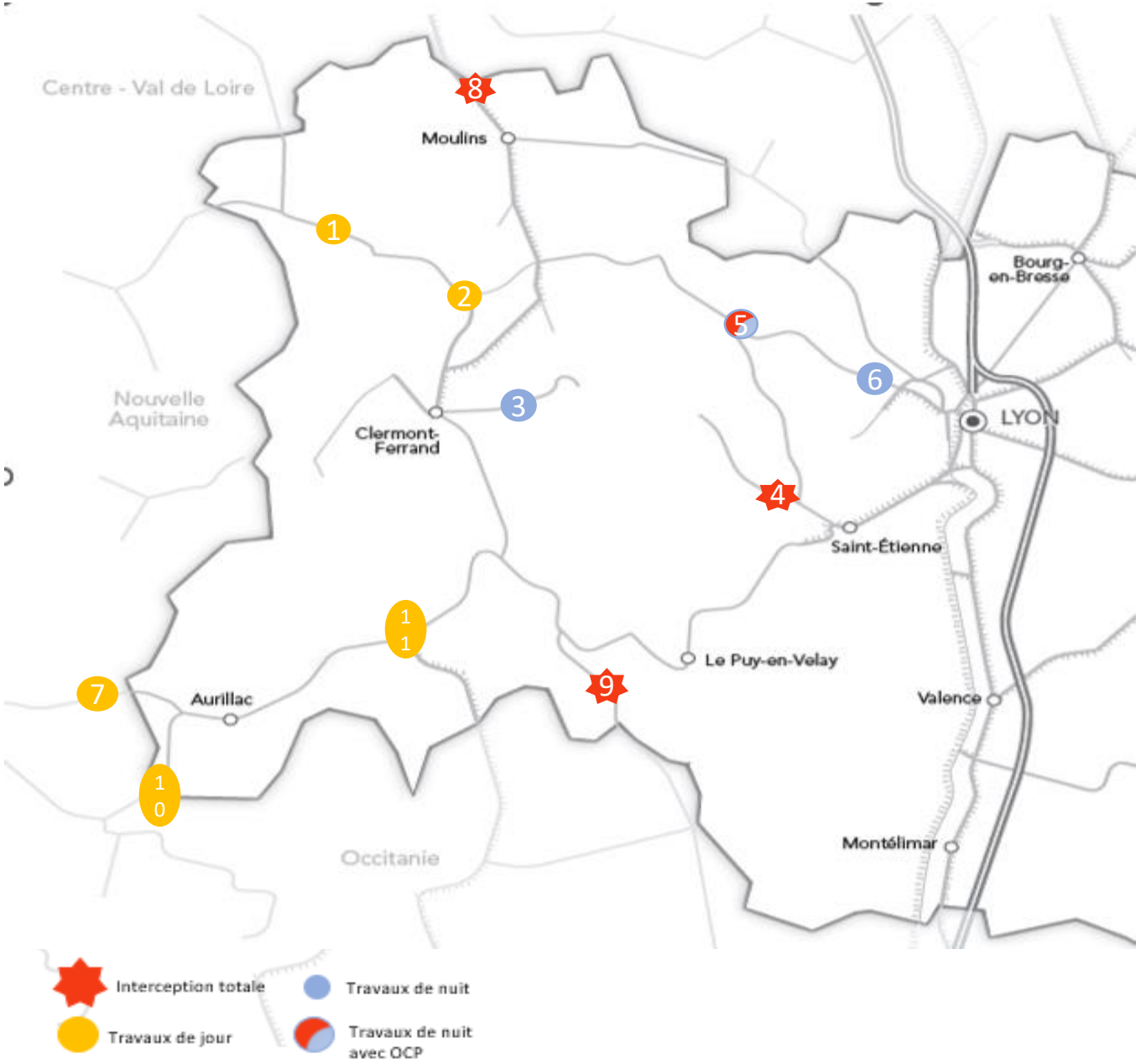

Chantiers à forts impacts capacitaire:

1-Travaux débroussaillage Montluçon – Commentry – Gannat: travaux de jour du 14/10 au 14/11 de 09h00 à 17h00

2- Renouvellement appareils de voie Gannat : travaux de jour du 12/11 au 28/11 de 12h50 à 17h20

3- Renouvellement voie Clermont Thiers: travaux de nuit du 01/07 au 31/07 de 21h00 à 05h00

4- CPER St Just/Loire : coupure continue du 28/07 au 14/08+ travaux de jour du 21 au 25/07

5- Renouvellement poste d'aiguillage Roanne: travaux de nuit + coupure continue de 24h00 du 1er 15h30 au 02/11 15h30

6- Régénération tunnels Tarare/L'Arbresle : travaux de nuit du 20/01 au 24/10 de 22h10 à 05h00 + limitation de vitesse

7- Travaux de maintenance: travaux de jour Lamativie-Viescamp du 22/09 au 24/10 de 07h30 à 16h05

8- Renouvellement appareils de voie Villeneuve sur Allier: travaux de nuit + coupure continue de 55h00 du 24/10 au 27/10 + limitation de vitesse

9- CPER Langeac Langogne : coupure continue du 24/02 au 6/06 de 09h45 à 16h15

10- Travaux de maintenance: travaux de jour Bagnac-Aurillac du 06/10 au 24/10 de 09h50 à 15h30

11- Travaux de maintenance: travaux de jour Aurillac-Arvant du 27/10 au 14/11 de 09h55 à 16h00

Interne SNCF Réseau

CARTE TRAVAUX PROVISOIRE 2026 AUVERGNE (chantiers les plus impactants)

Maintenance Commentry Gannat = travaux avec coupure en continue du 24 août au 13 novembre 2026

Modification de l'axe Paris Clermont : travaux de nuit + opération coup de poing du 5 au 8/06

Dépose passerelle de Vichy : travaux de nuit + opération coup de poing du 5 au 8/06

Renouvellement voie et aiguillage Vic Issoire : travaux de nuit + 2 opérations coup de poing du 5 au 8/06 et du 13 au 15/05

CPER Aurillac Viescamp :
- Coupure continue Viescamp Lamativie 31/08-12/12
- Coupure continue Bagnac Viescamp 5/10-13/11
- Coupure continue Viescamp Aurillac 5/10-13/11

CPER Langeac Langogne : Coupure continue du 7 au 17/04 entre Arvant et Langeac + du 23/02 au 30/04 entre Monistrol et Langogne

Remplacement tablier viaduc de Combanet: travaux de nuit + coupure continue du 7 au 17/04

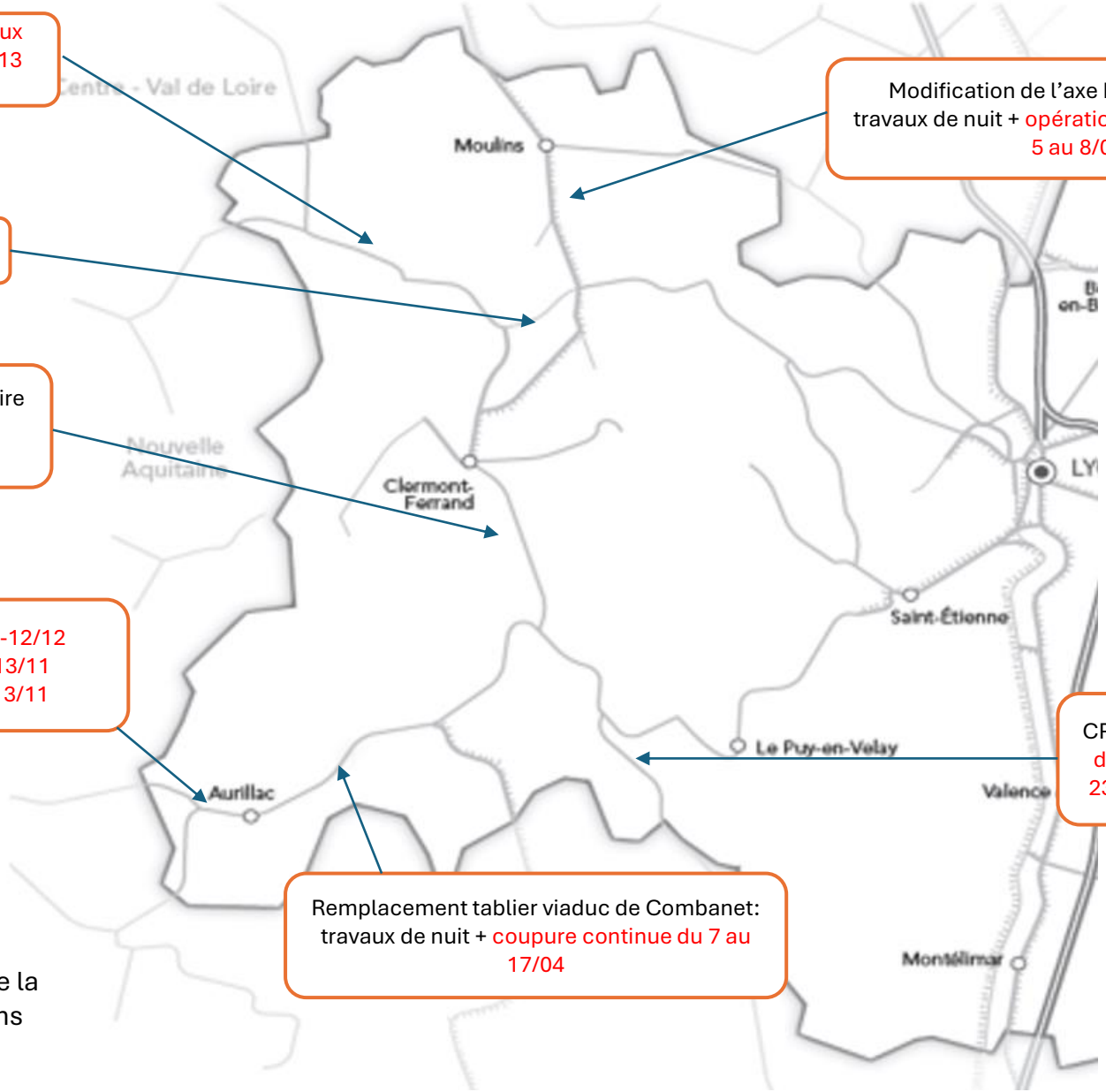

Opération coup de poing : coupure totale de la ligne sans circulation possible dans les 2 sens

Interne SNCF Réseau

Moyens de déneigement en Auvergne Rhône Alpes

Equipements légers : < 30cm de neige au–dessus du rail

- « chasse-obstacle » fixé à l'extrémité d'engins moteurs.
  - Vénissieux : 1 engin équipé
  - Chambéry : plusieurs engins
  - Aurillac : 2 engins équipés
  - Volvic : locotracteur ou DU84RS avec éperons.

- 1 « Unimog » à Modane : lorry rail-route pour maintenir l'accès des faisceaux VS.
  Peut dégager jusqu'à **30cm** d'épaisseur de neige.

- Wagon « Flander » : chasse neige à soc de déboudinage
  Peut dégager des hauteurs de **-5cm à + 15cm** par rapport au rail.
  - 1 à Chambéry
  - 1 à Aurillac

UNIMOG à Modane

Wagon Flander à Chambéry

Interne SNCF Réseau

Moyens de déneigement en Auvergne Rhône Alpes

Equipements intermédiaires :

- Draisine Chasse-Neige : soc monté sur une draisine en hiver.

  Permet de déneiger de **+15cm à +5**0cm au-dessus du rail.

  - 1 à Bourg Saint Maurice
  - 1 Vic Sur Cère
  - 1 Le Puy en Velay

Draisine de Bourg Saint Maurice

- Wagons chasse-neige de type « Nevers » : grand soc monté à demeure à l'extrémité d'un wagon lesté

  Permet de déneiger de **+15cm à +1m** au-dessus du rail.

  - 2 à Clermont, 2 à Aurillac
  - 1 à Ambérieu, Lus la Croix Haute, 2 à Chambéry
  - 1 à Vénissieux
  - 1 à Briançon (EIC PACA)

Draisine de Bourg Saint Maurice

Interne SNCF Réseau

Moyens de déneigement en Auvergne Rhône Alpes

Moyens lourds :

- Automoteurs chasse-neige rotatifs à turbines

  Permet de déneiger dans les 2 sens de circulation de +**15 cm à +3m** au-dessus du rail

  - 2 à Chambéry
  - 1 à Saint Gervais
  - 1 à Aurillac

Chasse-neige de Saint Gervais les Bains

Chasse-neige Aurillac

Chasse-neige de Chambéry

Interne SNCF Réseau

SA 2026 Les principales évolutions programmées

(sous réserve de l'instruction sillon – SNCF-Réseau)

LYON - ROANNE

Création d'un train les dimanches et fêtes départ Roanne 16:50 pour une arrivée Lyon Perrache 18:23

CLERMONT-FERRAND - MOULINS

Création d'un AR train pour améliorer les correspondances le dimanche à St-Germain-des-Fossés avec le Lyon – Nantes :

- Départ St-Germain-des-Fossés 11:27 arrivée Clermont-Ferrand 12:11
- Départ Clermont-Ferrand 10:20 arrivée St-Germain-des-Fossés 10:57

CLERMONT-FERRAND - AURILLAC

Extension du régime de circulation des trains neige sur les vacances de printemps :

- Départ Aurillac 07:44 arrivée Clermont-Ferrand 10:07
- Départ Clermont-Ferrand 07:09 arrivée Aurillac 09:39

ST-ETIENNE – LE PUY EN VELAY

Création d'un AR train le samedi à la place des 2 cars :

- Départ St-Etienne : 13:55 – Arrivée Le Puy en Velay : 15:24
- Départ Le Puy en Velay : 15:39 – Arrivée St-Etienne 17:11

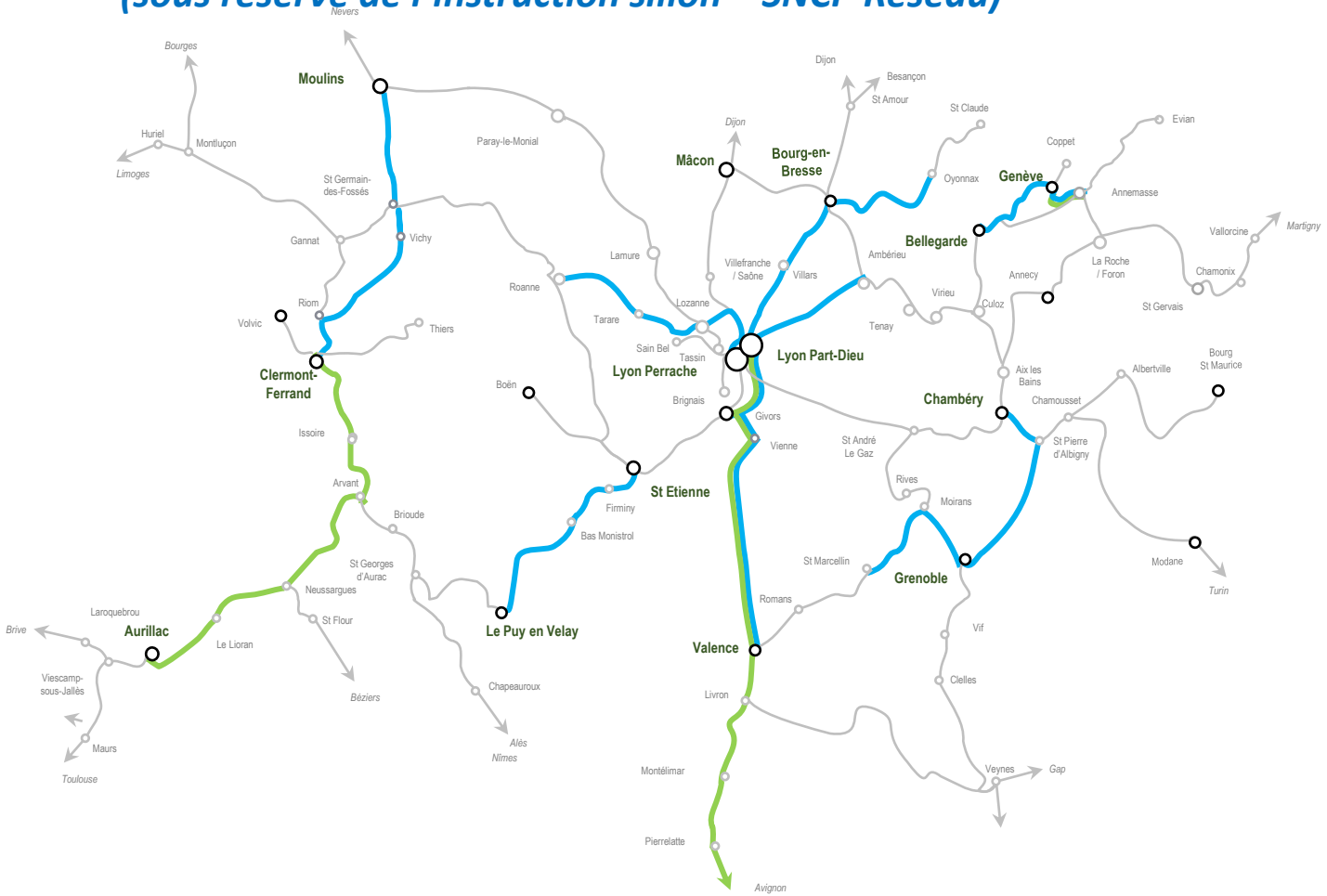

GENEVE - ANNEMASSE

Création de la L7 (sous réserve de faisabilité technique) avec 3,5 AR en JOB entre Lancy et Annemasse et 1 AR Genève Aéroport – Annemasse en Q

GENEVE - ANNEMASSE

Prolongement de l'offre nocturne de la L4 à Annemasse

BELLEGARDE - GENEVE

Création d'offres sur la L6 en soirée les vendredis (3 trains supplémentaires) et samedis soir (8 trains supplémentaires)

LYON - AMBERIEU

Création du train départ Ambérieu 17:37 arrivée Lyon Part-Dieu 18:24 en semaine

BOURG EN BRESSE - LYON

Création d'un AR train entre Bourg-en-Bresse et Lyon le dimanche :

- Départ Bourg-en-Bresse 12:48 arrivée Lyon Perrache 13:59
- Départ Lyon Perrache 15:01 arrivée Bourg-en-Bresse 16:12

BOURG EN BRESSE - OYONNAX

Développement de l'offre à partir de fin août 2026 : passage de 3 à 5 AR en semaine et de 1,5 à 3 AR le WE

ST-MARCELLIN - GRENOBLE

Ajout d'un AR train St-Marcellin – Grenoble le samedi :

- Départ St-Marcellin : 10:07 arrivée Grenoble 10:48
- Départ Grenoble 10:40 arrivée St-Marcellin 11:21

GRENOBLE - CHAMBERY

Ajout d'un AR train en semaine Grenoble – Chambéry :

- Départ Grenoble 09:05 arrivée Chambéry 09:59
- Départ Chambéry 09:33 arrivée Grenoble 10:29

LEGENDE

	Développement d'offre / Réouverture
	Ajustement

LYON – VALENCE – AVIGNON – (MARSEILLE)

- Modification du terminus du train départ Valence 05:31 : arrivée Lyon Part-Dieu 06:40 (à la place de Lyon Perrache)
- Ajout des arrêts St-Clair, St-Rambert, et St-Vallier en semaine sur le TER départ Lyon Part-Dieu 14:20
- Création du TER départ Lyon Perrache 21:50, arrivée Vienne 22:23 en semaine (à la place du car de 21:24)

LYON – VALENCE – AVIGNON – (MARSEILLE)

Extension de la période de circulation les SDF du 04/04 au 01/11/2026 (sous réserve d'arbitrage) :

- TER départ Avignon Centre 17:26 arrivée Lyon Part-Dieu 19:54
- TER départ Lyon Perrache 11:51 arrivée Avignon Centre 14:08

LES GRILLES HORAIRES TRANSMISES

Les grilles horaires transmises sont des documents de travail : il s'agit de la « commande » faite par SNCF Voyageurs pour le compte de la Région à SNCF Réseau. Ce ne sont donc pas des fiches horaires usagers (horaires non définitifs).

- L'horaire de service final dépend de l'instruction par SNCF Réseau

- **La grille horaire ferroviaire 2026 transmise concerne seulement l'axe avec des évolutions significatives programmées**

Liste des grilles transmises :

SA 2026 :
- Clermont-Ferrand – Moulins
- Clermont-Ferrand - Aurillac

EN SYNTHESE

sur le périmètre Auvergne

Service 2025 - Rappel

- Adaptation de l'offre existante
  - Bougés horaires
  - Ajout d'arrêts sur des circulations existantes (Lyon Paray Moulins, Clermont-Nîmes)

Service 2026 - *adaptations commandées par la Région sous réserve de l'instruction par SNCF Réseau*

- Axes Clermont-Fd – Moulins / Clermont-Lyon : création d'un aller-retour le dimanche entre Clermont-Fd et Saint Germain des Fossés (correspondance Lyon-Nantes)
- Axe Clermont-Fd – Aurillac : création de 20 circulations saisonnières par extension du régime de circulation du train neige entre Clermont et Aurillac aux vacances de printemps (du lundi au vendredi)
- Axe St-Etienne - Le-Puy-en-Velay : création d'un aller-retour le samedi et d'un aller-retour le dimanche

LYON/CLERMONT-FERRAND
CLERMONT-MOULINS

SERVICE 2026 :

Nouvelle relation Lyon > Roanne > Clermont-Ferrand via correspondance à Saint-Germain-des-Fossés

Création d'un AR (DF) Clermont-Fd - Saint-Germain des Fossés

Horaires :
Sens Clermont-Fd (10h20) - Saint-Germain des Fossés (10h57) : gain => correspondance avec le Nantes-Lyon en gare de St Germain (une liaison supplémentaire Moulins Clermont et Clermont Lyon). Arrivée à Lyon à 13h16

Sens Saint-Germain des Fossés (11h27) - Clermont-Fd (12h11) : gain => correspondance avec le Lyon-Nantes en gare de St Germain (une liaison supplémentaire Lyon-Clermont et Clermont Moulins). Départ de Lyon à 09h20.

Service Annuel 2025

Rappel : reconduction service 2024

Trains Lyon – Paray-le-Monial

- le dimanche départ Lyon Part Dieu 13h56 – arrivée Paray-le-Monial 15h40 : ajout des arrêts Chatillon d'Azergues, Chessy et Chamelet. Les voyageurs descendant dans ces gares doivent monter à l'avant du train. Temps de parcours Lyon – Paray : + 6mn.

Train Lyon – Paray-le-Monial – Tours : en raison d'une limitation de vitesse en Centre Val de Loire

- En semaine, départ Lyon Perrache 13h25 : allongement de temps de parcours du trajet Lyon toutes gares > Tours de 50mn (arrivée à 20h13 - temps de parcours Lyon-Paray-le-Monial inchangé)

- Samedi & dimanche : le départ Lyon Perrache 8h15 est avancé à 8h05. Arrivée à Paray-le-Monial à 9h55 au lieu 10h07 (allongement de temps de parcours Lyon > Tours de 10mn – temps de parcours Lyon toutes gares - Paray-le-Monial inchangé)

ROUTIER

- Création de 3 arrêts routiers sur la ligne de cars TER existante desservant Bois d'Oingt Centre
    - Oingt – route de Saint-Laurent
    - St-Laurent Val d'Oingt – Bourg
    - St-Laurent Val d'Oingt – Gare
- Depuis le 1er mars 2025, modifications horaires sur les cars TER à Lozanne pour garantir les correspondances train + car
    - 2 départs Lozanne retardés : 17h46 et 18h44 pour assurer des correspondances en 16 et 14 mn plutôt que 10mn
    - 1 arrivée Lozanne 17h40 au lieu de 17h43 (14 mn au lieu de 11mn).

Service Annuel 2026

Evolutions horaires par rapport au SA 2025, dans le sens Lyon > Paray-le-Monial :

- Départ Lyon Perrache retardé à 8h25 (au lieu de 8h05) - arrivée Paray 10h19, Moulins 11h19, Nevers 11h51.
  - *gain de temps de parcours de 3 à 7 mn entre Lyon (toutes gares) et Moulins / Nevers ; gain de 17mn au départ de Lyon Perrache et de 20mn au départ de Lyon Part-Dieu*
  - *perte de temps de parcours de 4mn entre Lyon-Perrache et Paray et d'1 mn entre Lyon-Part-Dieu et Paray*

- Départ Lyon Perrache avancé à 16h57 (au lieu de 16h58) - arrivée Paray inchangée à 18h49.

- Départ Lyon Perrache retardé à 18h12 (au lieu de 18h08) - arrivée Paray 20h13, Moulins 21h19, Nevers 22h00.
  - *perte de temps de parcours de 4mn entre Lyon-Perrache et Paray/Moulins/Nevers*

- Départ Lyon Perrache retardé à 19h42 (au lieu de 19h41) - arrivée Paray 21h39, Moulins 22h45, Nevers 23h21.
  - *perte de temps de parcours de 3mn entre Lyon (toutes gares) et Paray et de 2mn entre Lyon (toutes gares) et Moulins/Nevers.*

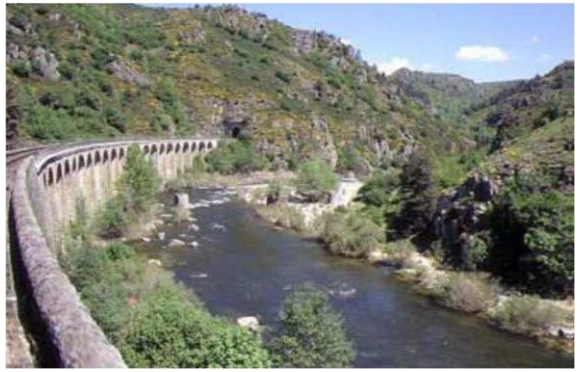

CLERMONT-FERRAND <> NÎMES (LIGNE DES CÉVENNES)

Poursuite des travaux de sauvegarde 2023-2025 (12,2 M€ financés à **50 % par la Région**) ; le programme de travaux 2026 est en cours de définition entre Langeac et Langogne (CPER).

SERVICE 2025 - Iso 2024

- Circulation du 4ème A/R estival du 7 juin au 14 septembre ***(travaux du 24 février au 6 juin 2025 en Auvergne)***
  - Sens Clermont / Nîmes : départ Clermont 9h19 – Langogne 12h28 (12h39 samedi) / Langogne 12h44 – Nîmes 15h04
  - Sens Nîmes /Clermont : Nîmes 9h51 (Samedi) – Langogne 12h19 ou 10h19 (Dimanche)-Langogne 12h35 / Langogne 12h52 - Clermont 15h46

- Arrêt supplémentaire en gare de la Pardieu (19h12) sur le train Nîmes 14h20 – Clermont-Fd (19h17)

SERVICE 2026 - Iso 2025

T**ravaux en Auvergne du 23 février au 30 avril 2026** et mis en place d'une limitation temporaire de vitesse vers Génolhac (+4').
Convention de financement CP juin 2025 pour un montant de 5,2 M€ - subvention régionale 520 K€ (10%)
Pas de visibilité sur la conduite des travaux côté Occitanie à date

CLERMONT-FERRAND – LE PUY-EN-VELAY

SERVICE 2025

En septembre 2025, reprise de la navette par l'antenne de la Haute-Loire entre le lycée EREA Alexandre Vialatte et la gare de Brioude :

- Les lundis matins (départ de la gare de Brioude à 07h50, arrivée au lycée à 08h00). Correspondance avec le train de Clermont-Fd arrivée à Brioude à 07h43
- Les vendredis soirs (départ lycée 16h06, arrivée en gare à 16h16). Correspondance autocar départ de Brioude à 16h21 arrivée à Issoire à 17h15

SAINT-ÉTIENNE – LE PUY-EN-VELAY

- **Le dimanche, création 1 aller-retour supplémentaire en train**
  - Le Puy 14h45 – Saint-Étienne 16h12, en correspondance à St-Étienne avec le TGV > Paris (départ quotidien à 16h44)
  - Saint-Etienne 10h54 – Le Puy 12h20, ce qui permet un nouvel accès depuis Paris à la Haute-Loire le dimanche matin, via Trenitalia (Paris 7h29 > Lyon Part-Dieu 9h26) et TER Lyon Part-Dieu 9h54 > Le Puy 10H40. Gain de temps de trajet de 2h pour relier Paris au Puy.

- A partir du 13 juillet
  - départ du train quotidien Saint-Etienne retardé à 20h20 (au lieu de 20h14) vers Le Puy (arrivée inchangée 21h43)
    - en correspondance avec le train Lyon Part-Dieu arrivant à St-Etienne à 20h10 : gain de temps de parcours de 30 mn pour un trajet Lyon > Le Puy.
    - 3 arrêts supprimés (Saint-Etienne Le Clapier, La Ricamarie, Le Chambon-Feugerolles) avec report possible sur le départ de 20h31 jusqu'à Firminy, soit 16mn plus tard.
  - le samedi : départ St-Etienne 20h14 avancé à 20h05 – arrivée Le Puy 21h34
  - le dimanche : départ St-Etienne 20h14 avancé à 20h10 – arrivée Le Puy 21h39

- **Travaux de régénération** de voie et d'ouvrages entre Firminy et Le Puy, engendrant la **fermeture de la ligne du lundi 29 septembre au jeudi 12 décembre 2025**, soit pendant 10 semaines.
  - tous les trains Lyon Perrache – Firminy circulent (sauf 1 A/R pendant travaux de bûcheronnage du 20 au 31 octobre)
  - 8 TER maintenus entre Saint-Etienne et Firminy (St-Etienne : 6h59 / 17h17 / 18h05 ; Firminy 5h38 / 7h54 / 17h56 / 18h53 / 20h38)
  - Cars de substitution / Plan de Transport Adapté en cours de construction.

SAINT-ÉTIENNE – LE PUY-EN-VELAY

Service Annuel 2026

Le samedi, création d'un aller-retour supplémentaire en train pour réduire un trou de desserte (demande usagers)

- Saint-Etienne 13h55 – Le Puy 15h24
- Le Puy 15h39 – Saint-Etienne 17h11

en remplacement de 2 cars TER Le Puy < > Saint-Etienne, circulant uniquement les samedi (unique arrêt intermédiaire : Bas-Monistrol)

- Le Puy 15h45 – arrivée Saint-Etienne 17h11 (en expérimentation depuis le 20/07/2024)
- Saint-Etienne 13h55 - arrivée le Puy 15h24.

		NOUVEAU		
	889977	889967	889963	889969
LE PUY EN VELAY	**12:38**	**15:39**	**16:39**	**18:38**
LAVOUTE SUR LOIRE	12:48/49	15:49/50	16:49/50	18:48/49
SAINT-VINCENT LE CHÂTEAU	12:53/54	15:54/55	16:54/55	18:53/54
VOREY	12:59/00	16:00/01	17:00[3]/03[3]	18:59/01
CHAMALIÈRES-SUR-LOIRE	13:07/08	16:09/10	17:11/12	19:09/10
RETOURNAC	13:12/13	16:14/15	17:16/17	19:14/15
PONT DE LIGNON	13:24/25	16:25/26	17:27/28	-
BAS-MONISTROL	**13:30/32**	**16:31/34**	**17:33/34**	**19:29/30**
AUREC	13:41/42	16:44/45	17:43/44	19:39/40
FRAISSE-UNIEUX	-	-	-	-
FIRMINY	13:50/51	16:53/54	17:52/53	19:49/50
LE CHAMBON-FEUGEROLLES	-	-	-	-
LA RICAMARIE	-	-	-	-
SAINT-ÉTIENNE BELLEVUE	13:59/00	17:01/02	18:01/02	19:57/58
SAINT-ÉTIENNE LE CLAPIER	-	-	-	-
SAINT-ÉTIENNE CARNOT	14:04/05	17:07/08	18:06/07	20:03/04
SAINT-ÉTIENNE CHÂTEAUCREUX	**14:08**	**17:11**	**18:10**	**20:07**
	Q	SA	SDF	SDF

			NOUVEAU	
	889956	889980	889986	889960
SAINT-ÉTIENNE CHÂTEAUCREUX	**11:01**	**12:53**	**13:55**	**15:58**
SAINT-ÉTIENNE CARNOT	11:03/04	12:55/56	13:58/59	16:00/01
SAINT-ÉTIENNE LE CLAPIER	-	-	-	-
SAINT-ÉTIENNE BELLEVUE	11:09/10	13:01/02	14:03/04	16:06/07
LA RICAMARIE	-	-	-	-
LE CHAMBON-FEUGEROLLES	-	-	-	-
FIRMINY	11:17/18	13:09/10	14:11/12	16:13/14
FRAISSE-UNIEUX	-	-	-	-
AUREC	11:26/28	13:18/19	14:20/23	16:22/23
BAS-MONISTROL	**11:37/38**	**13:29/31**	**14:30/31**	**16:32/33**
PONT DE LIGNON	11:43/44	13:36/37	14:36/37	-
RETOURNAC	11:54/55	13:47/48	14:47/48	16:48/50
CHAMALIÈRES-SUR-LOIRE	11:58/59	13:52/53	14:52/53	-
VOREY	12:07/07	14:01/02	15:01/02	17:01/02
SAINT-VINCENT LE CHÂTEAU	12:12/12	14:07/08	15:07/08	-
LAVOUTE SUR LOIRE	12:16/17	14:12/13	15:12/13	-
LE PUY EN VELAY	**12:28**	**14:24**	**15:24**	**17:20**
	SF DF	Q	SA	Q

ÉTOILE D'AURILLAC

BRIVE <> AURILLAC <> CLERMONT-FERRAND

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Création du train de nuit Intercités Paris-Aurillac : lancé le 10 décembre 2023 :
Quotidien sur les vacances scolaires zone A et C et les week-ends hors vacances scolaires

- Départ les Ve et Di de Paris Austerlitz à 19h27 pour une arrivée à Aurillac les Sa et Lu à 07h30
- Retour les Ve et Di d'Aurillac à 22h41 pour une arrivée les Sa et Lu à Paris Austerlitz à 08h31
- Exploitation avec voitures Corail
- Fréquentation SA 2024 de 20 000 passagers.

Mise en place de correspondances TER jusqu'à Murat sur le train de nuit Aurillac-Paris

- Autocar Aurillac 08h00 Murat 09h00 quand le train Aurillac 07h44 Clermont 10h07 ne circule pas (train neige)
- Autocar Murat 21h15 Aurillac 22h15 les samedis de circulation du train de nuit

SERVICE 2025

Annonce en CSDF du 17 avril 2025 : Passage en régime quotidien à partir du 4 juillet 2025

Interne SNCF Réseau

ETOILE D'AURILLAC

BRIVE <> AURILLAC <> CLERMONT-FERRAND

SERVICE 2026

Extension aux vacances de printemps du régime de circulation d'un train saisonnier (sf Samedi et Dimanche toutes zones) circulant actuellement entre Clermont-Fd et Aurillac durant les vacances de Noël et d'hiver (1 aller-retour)

Clermont-Fd 07h07 – Aurillac 09h43 / Aurillac 07h44 – Clermont-Fd 10h06

Donne correspondance avec IC Clermont-Fd – Paris à 10h27

SERVICE 2026

Des travaux sont programmés sur la ligne Aurillac Brive et sur la ligne Aurillac-Figeac en 2026. Ils vont entrainer des coupures de ligne : un PTA sera travaillé en conséquence.

Pour information,

- entre Lamativie et Viescamps (du 31 août au 11 décembre 2026)

Convention de financement CP juin 2025 pour un montant de 6,6 M€ - subvention régionale 663 K€ (10%)

- entre Viescamps et Bagnac (du 14 septembre au 13 novembre 2026) (impacts sur Aurillac-Figeac)

Convention de financement CP juin 2025 pour un montant de 5,2 M€ - subvention régionale 525 K€ (10%)

ETOILE DE MONTLUCON

MONTLUÇON <> CLERMONT

SERVICE 2025

Travaux de maintenance de jour (9h-17h) entre Montluçon-Commentry et Gannat entre le 14/10/2025 et le 14/11/2025 et mise en place d'un Plan de Transport Adapté (circulations en heures de pointe préservées)

CLERMONT-FERRAND - DIJON

SERVICE 2025 :

Rappel : Plan de transport des TER Bourgogne-Franche-Comté modifié à la suite des opérations mi-vie des AGC
=> correspondance à Montchanin et modification du matériel (UM2 X73500 au lieu BGC 4 caisses)

Clermont (17h41) - Montchanin (20h52) – Montchanin (21h03) - Dijon (21h53)
Dijon (09h47) - Montchanin (10h35) – Montchanin (11h08) - Clermont-Fd (14h24)

En 2024 pour rappel le trajet était direct =
Clermont-Fd (17h42) - Dijon (22h02)
Dijon (09h54) – Clermont-Fd (14h25)

AUTRES LIGNES ISO

CLERMONT-FERRAND – VOLVIC

CLERMONT-FERRAND - THIERS

CLERMONT-FERRAND – AURILLAC – TOULOUSE

CLERMONT-FERRAND - Le PUY

3. Intermodalité et Multimodalité

Transports interurbains et scolaires

Aménagements dans les gares

La décarbonation des mobilités :

- La feuille de route Mobilités 2035 prévoit la décarbonation totale des autocars de la Région d'ici 2035.
- Le règlement CO2 européen d'avril 2024 impose la réduction des émissions de CO2 des poids lourds de 45% en 2030 et 90% en 2040 par rapport à 2019, ce qui se traduit par l'interdiction progressive de l'exploitation d'autocars autres qu'électriques à batterie ou à pile à combustibles.
- Une réelle prise en compte de la **transition énergétique** avec près de 700 véhicules alternatifs au diésel (14 %) :
  - 400 au GNV dont 200 au biogaz (biogaz à 100% essentiellement).
  - 200 au biocarburant à 100%.
  - Une trentaine de cars rétrofités électriques.
  - 16 cars rétrofités hydrogène et un bus hydrogène.
  - Une cinquantaine de véhicules légers électriques notamment :
    - 21 véhicules électriques 9 places cédés à des communautés de communes pour du transport en territoire rural par délégation de la Région.
    - Une vingtaine de véhicules électriques chez nos opérateurs internes (la loi imposant 30% de véhicules légers électriques à compter de 2025 dans le parc véhicules légers Région).

CENTRALE D'APPEL RÉGIONALE ALLO LA RÉGION VOUS TRANSPORTE

Depuis l'été 2023 un numéro unique 04 8000 7000 (accessible du lundi au samedi de 8h à 19h)

Les déploiements 2024 :

- TAD 26 en janvier 2024
- CC Coll'inCommunauté Printemps 2024
- **Ouverture du choix Transport scolaire (choix) en mai 2024 pour toutes les antennes**
- TAD 42 en septembre 2024
- **Ouverture d'un choix saisonnier (choix 5) pour les transports de montagne**

En 2025 :

- Intégration du TAD de trois CC : Sources du lac d'Annecy (74), Montagnes du Giffre (74), Yenne (73) ;

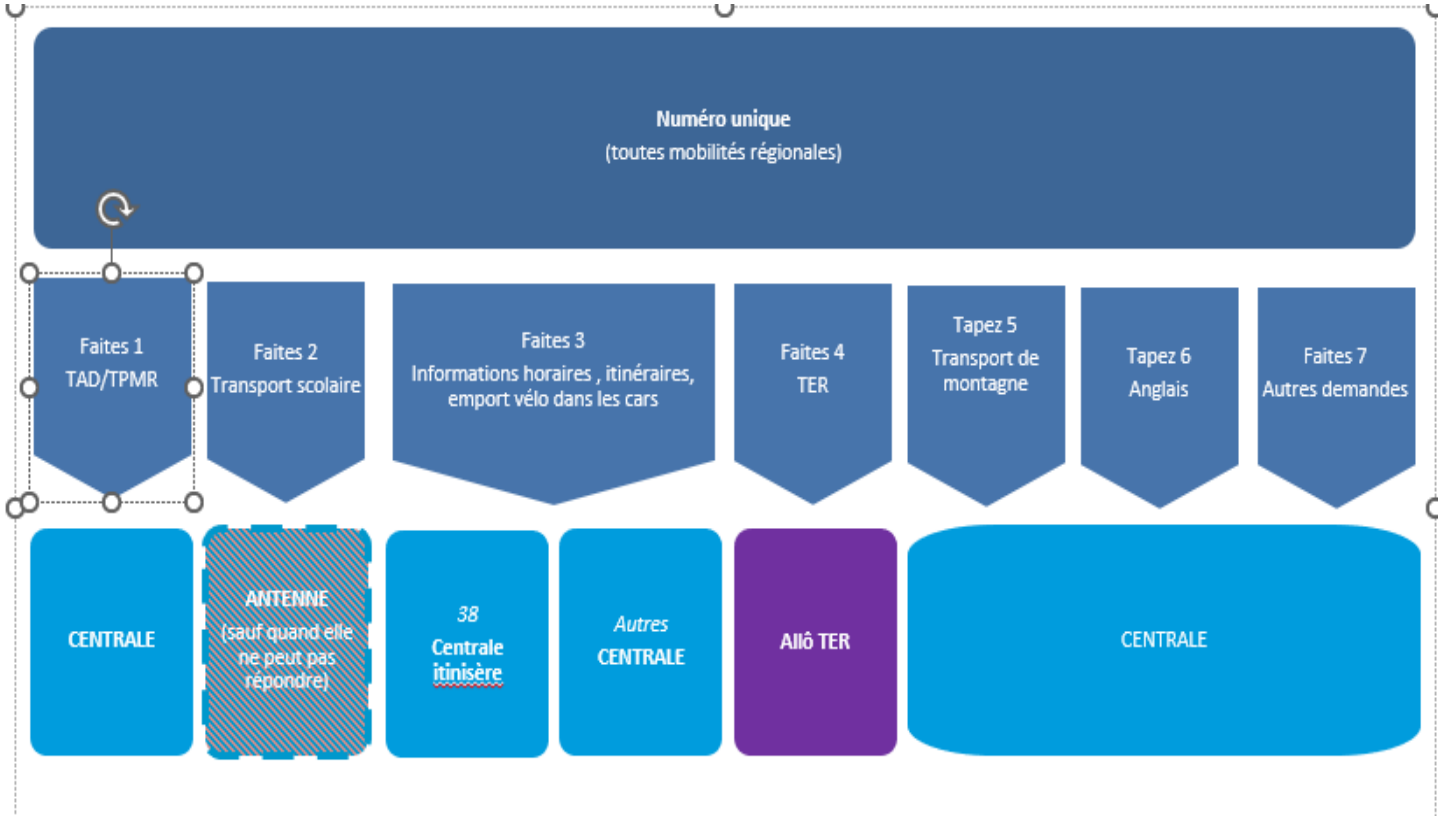

CENTRALE D'APPEL RÉGIONALE ALLO LA RÉGION VOUS TRANSPORTE

Chiffres 2024

228 558 appels traités

20% des appels en septembre
16% des appels scolaires sur la semaine 36 (semaine du 2 au 8 septembre 2024)

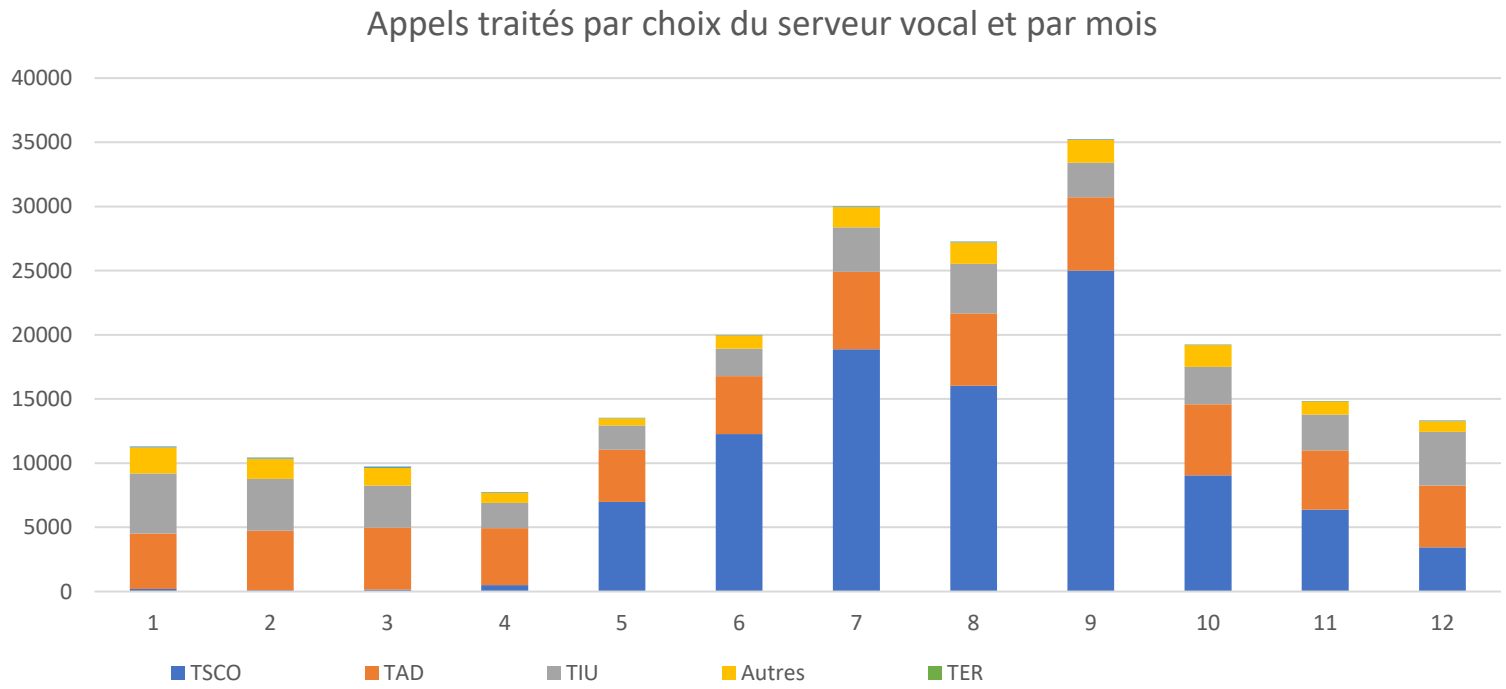

Transport scolaire
48% des appels concernent le transport scolaire

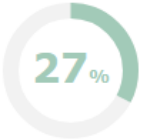

TAD
27% des appels concernent des informations ou réservations pour le transport à la demande

Transport interurbain
18% des appels concernent des informations relatives au transport interurbain

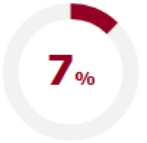

Autres demandes
7% des appels concernent des appels Autres (dont TER et appels en anglais). Une majorité de ces clients n'a pas su faire un choix dans le SVI

Contexte

- L’accident dramatique de Châteaudun (Eure-et-Loir) le 30 janvier dernier
- 9 000 contrôles routiers réalisés par les forces de l’ordre dont 45 tests positifs
- Chaque année, 700 personnes sont tuées sur les routes dans un accident impliquant un conducteur ayant consommé des drogues, soit 21 % de la mortalité routière
- Les délits liés à la conduite sous l'emprise de drogues ont plus que doublé en six ans, passant de 55 398 en 2017 à 126 526 en 2023, d'après les données de l'ONISR

La Charte Région / FNTV

Signée le 7 avril, la Région et la FNTV s'engagent ensemble à promouvoir :

- La réalisation d'un test de dépistage de stupéfiant, au moins 1 fois par an, sur chaque conducteur, de manière aléatoire et inopinée ;
- La réalisation d'un deuxième test de dépistage de stupéfiant, sur au moins 20 % des effectifs de conducteurs ;
- La mise en place d'un dépistage systématique à l'embauche des nouveaux conducteurs ;

Spécifiquement la FNTV s'engage à promouvoir des actions auprès de ses adhérents :

- Pour encourager l'intégration dans le règlement intérieur de l'entreprise de la pratique de tests sur les conducteurs ;
- Pour encourager les entreprises à sensibiliser tout au long de la vie professionnelle les conducteurs.

Spécifiquement la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'engage à :

- Imposer des clauses dans les contrats de roulage pour prendre en compte les engagements de dépistage précités et proposer des avenants à tous les contrats en cours ;
- Informer les familles régulièrement des résultats des actions présentées dans cette charte.

Nouvelle tarification scolaire rentrée 2025-2026

- 200 tarifs différents sont recensés sur la base de ceux hérités des départements. Ces tarifs n'ont pas été modifiés depuis le transfert de compétence en 2017 ;

- Le coût moyen annuel par élève transporté était estimé à 1 200 € en 2017, il est aujourd'hui évalué à près de 1 500 €. Les recettes perçues par la Région au titre des tarifs actuels couvrent 4% des charges, le reste étant à la charge du contribuable ;

- La disparité de tarifs actuel est contraire au principe constitutionnel d'égalité des usagers, conforté par la jurisprudence administrative et des réponses ministérielles rappelant l'obligation d'harmonisation dans un « délai raisonnable » (arrêt fondateur du principe de différenciation tarifaire CE 10 mai 1974 Denoyez et Chorques) ;

- Par courrier en date du 6 décembre 2024, l'Etat sollicite auprès de la Région « une harmonisation, dans un délai raisonnable » ;

- Une convergence tarifaire présente l'opportunité d'offrir aux usagers une gamme tarifaire plus simple et de nouveaux services s'adaptant à l'évolution des pratiques de mobilités des jeunes et des situations familiales.

Nouvelle tarification 2025-2026 délibérée en CP de mars 2025 « Scolaire+ Mobilité Région »

Approbation d'un droit d'inscription pour accéder aux transports scolaires régionaux sur l'ensemble du territoire régional, à compter de la rentrée scolaire 2025-2026, sans distinction de régime (interne, demi-pensionnaire ou externe), selon les modalités tarifaires ci-après :

- Pour tous les élèves « ayants droit » et « non-ayant droit » bénéficiant du transport scolaire de la Région : **accès à l'ensemble du réseau routier « Cars Région » (hors lignes spécifiques mentionnées dans les règlements des transports scolaires), aux lignes « Cars Région express » et au TER en Auvergne-Rhône-Alpes** ;
- Pour les élèves « ayants droit », qui fréquentent **une école maternelle ou élémentaire : gratuité** des transports scolaires routiers régionaux ;
- Pour les élèves « ayants droit », qui fréquentent **un collège ou un lycée** : un tarif équivalent à 10 € par mois sur 12 mois, soit **120 € sauf en Haute-Loire, Savoie et Puy-de-Dôme** où les tarifs en vigueur étaient supérieurs à 120 € ;
- **Pour les élèves « non-ayant droit » : application d'un tarif harmonisé à 225** € (ce montant peut être modulé localement comme précisé dans les règlements concernés notamment au regard des conventionnements avec les autorités organisatrices de second rang – AO2) ;
- Pour toutes les familles : application d'une **réduction tarifaire de 50% proposée par rapport au tarif des « ayants droit » pour le 3e enfant « payant », et gratuité à partir du 4e enfant « payant » (et pour les enfants suivants) ;**
- Pour les élèves, enfants de parents **saisonniers : application d'une réduction de 50%.**

Délibérations également suivantes :

- La revalorisation automatique de ces tarifs de base à chaque rentrée scolaire, à partir de la rentrée scolaire 2026-2027, avec une formule d'indexation basée sur l'indice des prix à la consommation établie par l'Insee au 31 août de l'année précédente. Les tarifs scolaires indexés sont arrondis à l'euro supérieur ;
- En cas d'inscription tardive à partir du 20 juillet : l'application pour tous d'une **majoration forfaitaire de 30 €**.

CARS RÉGION ALLIER

ACTUALITÉ TRANSPORTS INTERURBAINS ET SCOLAIRES

- Quelques chiffres 2024/2025 :
  - 12 297 élèves inscrits pour l'année scolaire 2024/2025 dont 2 015 de compétence communautaire
  - 7 007 appels, 3 699 courriers traités, 45 demandes de création d'arrêt (au 30/04)

- Rentrée 2025/2026 :
  - **Convergence de la tarification scolaire à la rentrée 2025/2026**
  - Renouvellement des marchés / convention pour la rentrée 2025/2026
    - 106 circuits scolaires, 4 navettes SEGPA
    - Convention de réciprocité avec la Région Bourgogne-Franche-Comté
  - Maintien de la délégation du Département de l'Allier à la Région pour la gestion du **transport des élèves et étudiants en situation de handicap** jusqu'à la fin de l'année scolaire 2025-2026

- Une **navette entre Moulins et Le PAL** a été mise en place à titre expérimental sur la saison 2024 co-financée Région / CC Entr'Allier Besbre et Loire et Le PAL. Au regard des résultats concluants de cette expérimentation, elle est maintenue sur la saison 2025 et une deuxième liaison est experimentée entre **Vichy et Le PAL** (co-financée Région / CC Entr'Allier Besbre et Loire / Vichy Co / Le PAL)

- Organisation des comités de partenaires locaux envisagés en octobre / novembre 2025.

- En préparation : renouvellement des marchés / conventions pour la rentrée 2026/2027
  - 108 circuits scolaires
  - Convention de réciprocité avec la Région Centre Val de Loire et conventions de délégation avec trois AO2

CARS RÉGION PUY-DE-DÔME

- 17 475 élèves inscrits pour l'année scolaire 2024/2025 soit une baisse de 1,13% dont 11,5% bénéficie du titre « scolaire + »
- Inscription aux transports scolaires 2025/2026 en cours et jusqu'au 19 juillet 2025. Nouvelle participation familiale.
- Hausse de la fréquentation moyenne de **+ 12%** sur les lignes fortes structurantes cars Région du Puy-de-Dôme :
  - **P03 « Vichy – Ambert »** +110%
  - **P02 « Ambert – Clermont »** +17%
  - **P46 « Clermont – Ussel »** +140%
  - **P47 « Clermont – Mauriac »** +17%
  - + 31% sur la **navette AYDAT**
- Renouvellement en cours des marchés de roulage (LR et TS) pour un début de contrat au 01/09/2025.
- Reprise de l'exercice de sa compétence mobilités par le Syndicat Mixte des Transports Urbains du Bassin Thiernois.
- Depuis le 01/01/2025 : mise à disposition d'abris-voyageurs avec toit en tuiles pour les exercices de manœuvre et formation des sapeurs-pompiers d'Ambert.
- Accord de la ville de Clermont-Ferrand pour le **maintien de la gare routière sur son site actuel place Gambetta** jusqu'en 2033. Requalification du site actuel en cours pour 2027. Relocalisation à l'étude dans le quartier de la gare SNCF pour 2034.

CARS RÉGION CANTAL

- 1er janvier 2025 : Entrée en vigueur de la nouvelle grille tarifaire du réseau cars région Cantal;
- Premier trimestre 2025 : Fin de la phase de déploiement des poteaux d'arrêts CARS Région;
- Septembre 2025 : Mise en application du nouveau plan de transport des Lignes Régulière de transport public (2025/2029) et fin du renouvellement des marchés relatifs aux circuits scolaires (35 lots non traités l'an passé) et création de nouvelles lignes scolaires pour la rentrée 2025/2026 suite à la nouvelle sectorisation des collèges mise en place par le Conseil Départemental du Cantal ;
- Année 2025 : poursuite du travail de mise en accessibilité des points d'arrêts réseau LR (appui sur le SDAP 15) et de mise en œuvre d'abris voyageurs.

CARS RÉGION HAUTE-LOIRE

- 157 abris voyageurs déployés dans le département depuis le début du dispositif en 2021
- Campagne d'installation des poteaux Région en cours sur l'ensemble de la Haute-Loire
- Depuis la mise en place en 2022 de la tarification plate à 3,30€ le trajet, plusieurs enquêtes de lignes ont été réalisées afin de mieux connaître la fréquentation et les attentes des usagers commerciaux.

Au regard des résultats, des adaptions des lignes interurbaines pourront être envisagées à l'occasion du renouvellement des marchés en septembre 2026.

CARS RÉGION LOIRE

Renfort de l'offre express de la ligne X18 Saint-Etienne - Clermont-Ferrand à partir de septembre 2025

- 3 allers-retours express supplémentaires entre Saint-Etienne et Clermont-Fd via l'A72, soit un total de 6 allers-retours express par jour
  - amplitude horaire de 6h00 (premier départ) à 20h30 (dernière arrivée)
  - horaires de départ de Clermont et de St-Etienne identiques : 6h00, 8h30, 11h00, 13h30, 16h00, 18h30
  - création de 2 arrêts intermédiaires à Chalain-le-Comtal et Thiers au niveau des gares de péage
- Maintien de l'offre de maillage actuelle (services omnibus St-Etienne <> Clermont-Ferrand).
- Maintien de l'offre de proximité actuelle (services de rabattement vers les TER)

de janvier à août 2025

	Q	Q	Q
SAINT-ÉTIENNE	07:20	10:20	17:20
CLERMONT FERRAND	09:05	12:05	19:05
temps de parcours	01:45		

	Q	Q	Q
CLERMONT FERRAND	09:25	14:40	19:20
SAINT-ÉTIENNE	11:10	16:25	21:05
temps de parcours	01:45		

à partir de septembre 2025

	Q	Q	Q	Q	Q	Q
SAINT-ÉTIENNE - Châteaucreux Gare Routière	06:00	08:30	11:00	13:30	16:00	18:30
CHALAIN-LE-COMTAL - Aire de Covoiturage	06:35	09:05	11:35	14:05	16:35	19:05
THIERS - Aire de Covoiturage	07:20	09:50	12:20	14:50	17:20	19:50
CLERMONT FERRAND - Gare	07:55	10:25	12:55	15:25	17:55	20:25
temps de parcours	01:55					

	Q	Q	Q	Q	Q	Q
CLERMONT- FD - Gare	06:00	08:30	11:00	13:30	16:00	18:30
THIERS - Aire de Covoiturage	06:45	09:15	11:45	14:15	16:45	19:15
CHALAIN-LE-COMTAL - Aire de Covoiturage	07:20	09:50	12:20	14:50	17:20	19:50
SAINT-ÉTIENNE - Châteaucreux Gare Routière	07:55	10:25	12:55	15:25	17:55	20:25
temps de parcours	01:55					

CARS RÉGION LOIRE :

- Ajustement de l'offre des lignes régulières dont le contrat se renouvelle à la rentrée de septembre 2025 : L12 Bourg Argental St Etienne, L30 Feurs Montbrison, L33 Noirétable Feurs, L34 Panissières Feurs, L35 Chazelles sur Lyon Montbrison, L40 Maclas Vienne et L41 Pelussin Annonay

- Création de la ligne régulière L43 Maclas <> St-Clair du Rhône (ancien service TAD de la ligne L40) , et de la ligne L44 / Lyon <> Parc du Pilat (ancien service cars Région découverte de la ligne L40)

- Transformation de deux lignes régulières en lignes scolaires : L10 / Montrond <> Andrézieux et L42 / Chuyer <> Roussillon

- Transformation de la ligne C2 coexploitée entre Région et SEM en deux lignes gérées par chaque autorité organisatrice

- Maintien de 4 lignes de TAD sur 8 en expérimentation sur le territoire du Nord Loire (L50, L51, L53, L54)

- Création d'une nouvelle ligne scolaire pour les élèves internes du lycée de Noirétable au départ de Roanne

AMÉNAGEMENT DANS LES GARES D'AUVERGNE

CONTRATS D'AMÉNAGEMENTS DE MOBILITÉS VERTES (CAMV)

Ce dispositif a permis depuis juin 2019 d'accompagner les collectivités auvergnates dans l'aménagement des abords des gares.

Bénéficiaires :

- **Aurillac** : aménagement du pôle d'échanges multimodal (achèvement des travaux juillet 2022)
- **Issoire** : traitement des abords et de l'accessibilité de la gare (fin des travaux juin 2024)
- **Vichy** : études liées au renforcement du stationnement et des modes doux (côté hôpital) finalisées
- **Montluçon** : études de faisabilité d'un pôle d'échange multimodal en cours

AMÉNAGEMENT DANS LES GARES D'AUVERGNE

- **Issoire** : Pole d'Echanges Multimodal et mis en accessibilité de la gare

Inauguration du projet le 7 novembre 2024

La Montagne – 8/11/24

AUTRES AMÉNAGEMENTS DANS LES GARES D'AUVERGNE

Remise à niveau des équipements de service des points d'arrêts ferroviaires d'Auvergne

Programme pluriannuel d'investissement depuis 2018. Reconduction en 2025 pour achever le programme et traiter l'axe Gannat-Montluçon et Montluçon-Vallon en Sully → **Etudes en cours**

Financement 75% Région, 25% SNCF Gares & Connexions

Amélioration des conditions d'attente, de la sûreté, des accès à la gare, de l'information dynamique et statique.

Gare de Thiers

AUTRES AMÉNAGEMENTS DANS LES GARES D'AUVERGNE

Remise à niveau des équipements de service des points d'arrêts ferroviaires d'Auvergne

Clermont La-Pardieu

Vic-le-Comte

AUTRES AMÉNAGEMENTS DANS LES GARES D'AUVERGNE

Entretien de la Grande Halle Voyageurs de St Germain des Fossés (travaux en cours)

→ Remise en peinture des poteaux et réparation de la structure de certains poteaux
Gestion des gouttières et eaux pluviales (phase de travaux actuellement en cours)
→ Travaux sous mesures de protections ferroviaires (seconde phase de travaux prévus de mi-août à mi-septembre 2025).

AUTRES AMÉNAGEMENTS DANS LES GARES D'AUVERGNE

Revitalisation des espaces vacants dans les gares

Programme pluriannuel d'investissement depuis 2018. Reconduction en 2025

Financement 75% Région, 25% SNCF Gares & Connexions

Ouverture du commerce (boulangerie bio) en gare de Parent-Coudes-Champeix à l'automne 2024

L'intérieur de la boulangerie bio, abritée dans la gare de Parent-Coudes-Champeix. © Radio France - Lauriane Havard

AMÉNAGEMENT DANS LES GARES D'AUVERGNE

Issoire et **Moulins sur Allier** : nouvelles consignes collectives à vélo sécurisées (les 2 premières consignes collectives TER mises en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes en Auvergne) :

- Issoire : 48 places

- Moulins sur Allier : 30 places

Mises en service le 14 mai 2025

Modalités d'accès :
- Ouverture par carte Oùra
- Sur inscription : https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/services-contacts/voyager-avec-velo/stationnement-gare
- Abonnement : 35€ / an, 5€ / mois ou 1€ / jour

Offre de lancement du 1er juin au 30 juin : abonnement annuel à 10 €

L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DES GARES

- **55 gares sont accessibles sur le périmètre SNCF, soit 67% des gares classées prioritaires** (38 gares régionales et 17 gares nationales).
- **Etudes en cours** : Rives, Le-Péage-de-Roussillon, Lyon-Vaise, Meximieux, Montmélian…
- En mars 2024, près de **128 M€ avaient été engagés** (60 M€ par l'Etat, 45 M€ par la Région, 18,5 M€ par SNCF G&C et plus de 4 M€ de contributions de collectivités).

Déploiement de balises sonores en entrée des gares régionales : Issu des demandes exprimées par les associations en groupe de travail Transport et handicap visuel :

- 4 visites de gares avec des représentants d'associations
- Analyse gare par gare de la localisation de la balise et du message à délivrer
- 1ere convention de 601 k€ financés à 100% par la Région: déploiement réalisé dans 53 gares et en cours dans 58 autres gares,
- 2eme convention de financement pour un déploiement complémentaire pour 500K€ 100% Région délibéré à la CP de décembre 2024.

PRINCIPAUX TRAVAUX SUR PÉRIMÈTRE G&C

2023-24 : Gare sécurité renforcée Clermont : pose de bornes appel urgence

2024 : Toiture Vichy 1ère partie

2024 : Issoire PEM et accessibilité

2024 : Parents Coude Champeix : Programme place de la gare, Installation d'une boulangerie

2024 : Programme remise à niveau Cantal Viescamp

2024 : Programme remise à niveau Puy de Dôme ; Thiers

2024 : Programme sortie du fioul Le Lioran

2025 : St Germain des Fossés : Rénovation des pieds de poteau de la Grande Halle

25-27 : Programme de remise à niveaux de 6 gares et haltes : Commentry, Gannat, St-Germain-des-Fossés, Villeneuve-s/-Allier, Varennes-s/-Allier, Bessay.

25-27 : Poursuite de la régénération du système d'information voyageurs.

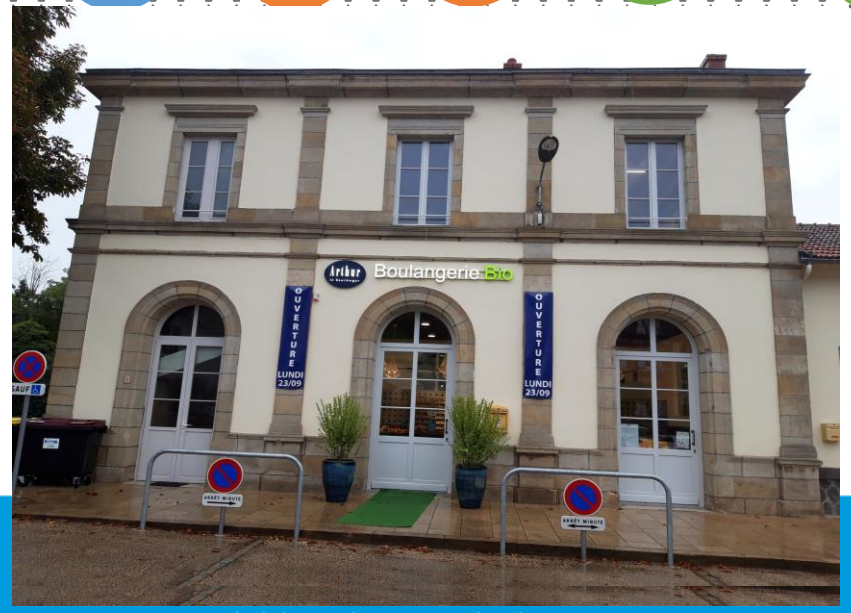

Facade de la gare de Parent-Coudes-Champeix

L'intérieur de la boulangerie de Parent-Coudes-Champeix

Parvis Gare d'Issoire

4. Perspectives

L’ouverture à la concurrence du service TER, une mise en œuvre sur une décennie

- **Cinq lots géographiques :**
  - **Lot Auvergne** : exploitation envisagée pour le service annuel 2029
    - **Calendrier indicatif :**
    - Date envisagée d'exploitation : Service Annuel 2029 (décembre 2028),
    - Désignation prévisionnelle de l’opérateur : décembre 2026,
    - Date envisagée de publication du DCE offre 1 : juillet 2025
    - Date publication du DCE dialogue : janvier 2025
    - Date publication de l’Avis d'appel public à candidater (AAPC) : octobre 2024.
  - **Lot Haute-Savoie et transfrontalier** : exploitation envisagée d’ici le service annuel 2033
  - **Lot Etoiles de Chambéry et de Grenoble** : exploitation envisagée pour le service annuel 2033
  - **Lot dit « longues distances »** : exploitation envisagée pour le service annuel 2034
  - **Lot Etoile ferroviaire lyonnaise** : exploitation envisagée pour le service annuel 2034

- **Un lot "Relation aux usagers"** : Potentiellement sous forme de plusieurs contrats ou marchés publics, dédié spécifiquement à la relation aux usagers : service d'information, de vente (hors guichets), SAV,….

Projet d'allotissement du réseau ferroviaire d'Auvergne-Rhône-Alpes

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

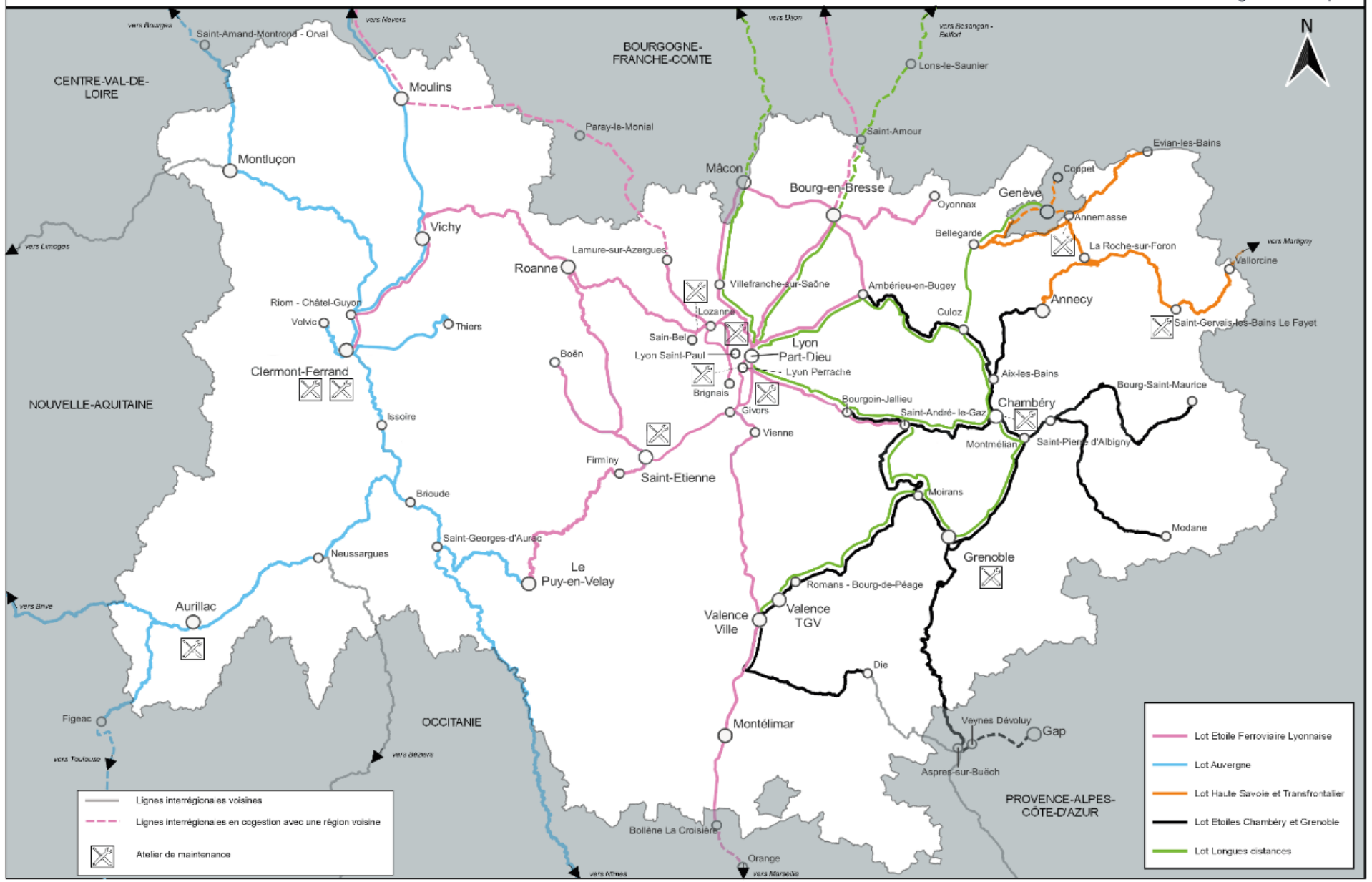

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

OFFRE FERROVIAIRE DU LOT BOURGOGNE OUEST NIVERNAIS

26 mai 2025

Ma Région / *avancer, partager*

bourgognefranchecomte.fr

LOT BOURGOGNE OUEST NIVERNAIS

- **CALENDRIER**
  - ❑ Attribution de la Concession de Service Public à **SNCF – VOYAGEURS**
  - ❑ Démarrage de l'exploitation pour le **Service Annuel 2027** (décembre 2026) pour une durée de 7 ans minimum et jusqu'à 10 ans au maximum.
  - ❑ Phase de pré-exploitation de mai 2025 à décembre 2026 (16 mois) ;

- **CONSISTANCE DE L'OFFRE DU LOT BON**
  - ❑ **Principales liaisons ferrées** qui constituent le lot Bourgogne Ouest Nivernais :
    - ✓ Dijon <> Chalon-sur-Saône <> Mâcon ;
    - ✓ Dijon <> Montchanin <> Nevers ;
    - ✓ Dijon <> Montchanin <> Paray-le-Monial ;
    - ✓ Chalon-sur-Saône <> Paray-le-Monial ;
    - ✓ Chalon-sur-Saône <> Etang-sur-Arroux ;
    - ✓ Cosne-sur-Loire <> Nevers <> Moulins ;
    - ✓ Nevers <> Paray-le-Monial <> Lyon Perrache ;
  - ❑ **34% d'offre supplémentaire** soit un total de 5,1 millions de train.km sur l'ensemble du lot ;

LIAISON NEVERS <> MOULINS <> PARAY <> LYON

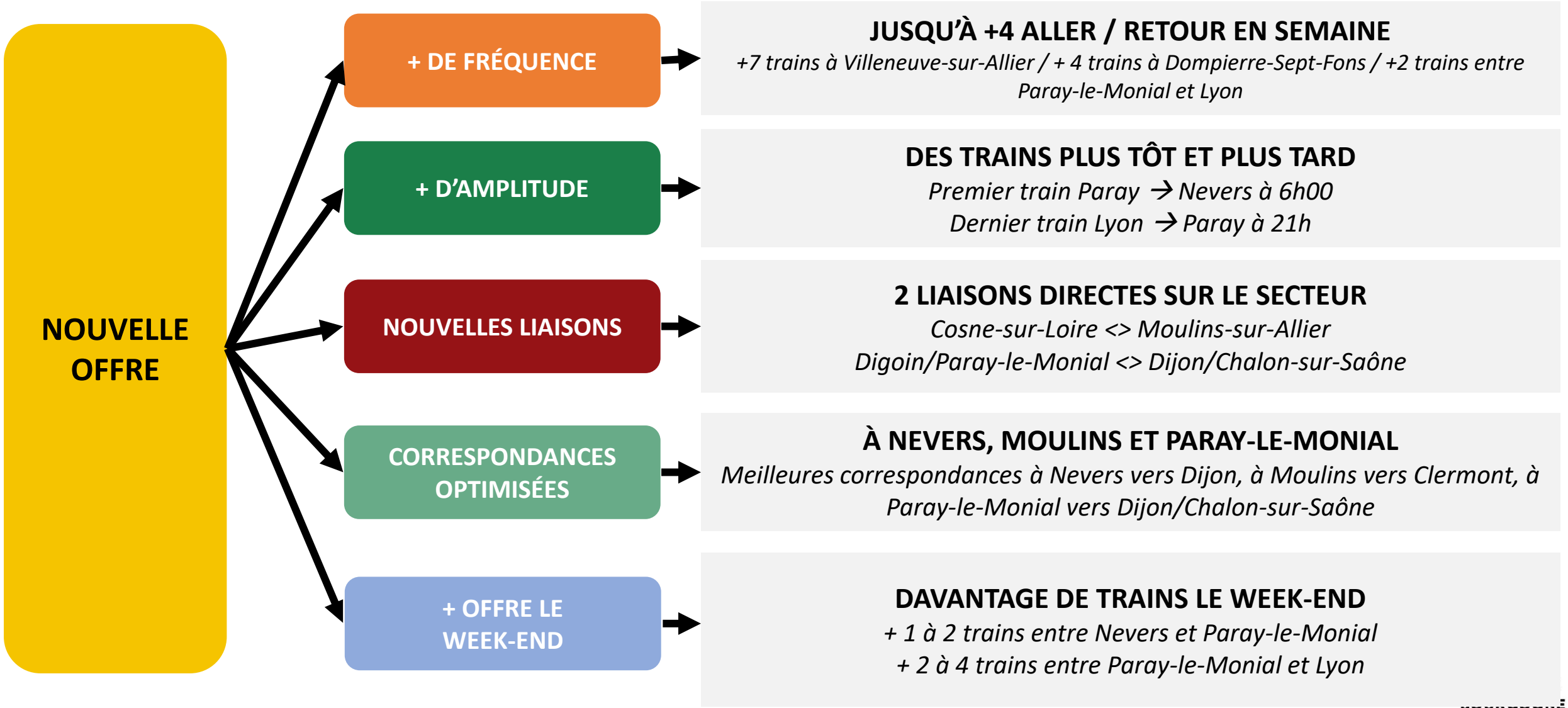

Etoile Ferroviaire Auvergne

Rappel : Étude sous maitrise d'ouvrage SNCF Réseau et cofinancée par l'Etat (45 %) , la Région (35 %) et le Pôle Métropolitain Clermont-Vichy Auvergne (20 %). Coût 500 000 € HT. Durée de l'étude : 18 mois (inscrite au plan de relance).

Lancement étude février 2024 / Conclusions fin 2025

- Un comité des partenaires élargi est associé au suivi de l'étude (AO urbaines, EPCI...) et des ateliers de travail ont été organisés au printemps 2024 pour travailler les orientations à LT. A l'issue des ateliers, 6 principes retenus pour définir les projets de schéma de niveau de desserte à horizon MT 2032 et LT 2035 + :

Des missions lisibles omnibus, accélérée, InterVille	**Desservir l'ensemble du territoire**	**Développement du cadencement**
Développement des amplitudes horaires	**Diamétralisation en cohérence avec PER**	**Une période creuse attractive** ▪ Si 2 trains/h en pointe → passage à 1 train/h ▪ Si 1 train/h en pointe → maintien de 1 train/h

- Enjeu : estimer les investissements à réaliser aux différents horizons. Cette étude prendra en compte le projet de modernisation de la ligne TET Paris-Clermont et sera complétée par le projet Ouverture à la Concurrence 2029 (horizon court terme).

Etude pour un schéma directeur de l'étoile ferroviaire Auvergne

Définir une trajectoire cohérente d'offre de service et de développement de l'infrastructure en réponse aux besoins de mobilité sur le territoire

Vision cible : SA2035+

Trajectoire de la situation actuelle à l'horizon cible :

- PER 2028 publié + SD Paris-Clermont : refonte de l'offre régionale Auvergne / mise en cohérence des horaires
- Court terme + SA2029 : projet d'offre à l'ouverture du lot Auvergne
- Moyen terme SA2032 : étape intermédiaire
- Long terme 2035+ : Ambition du schéma directeur

Le schéma directeur de l'étoile ferroviaire Auvergne irrigue le volet ferroviaire du SERM Clermontois.

Les périmètres temporels

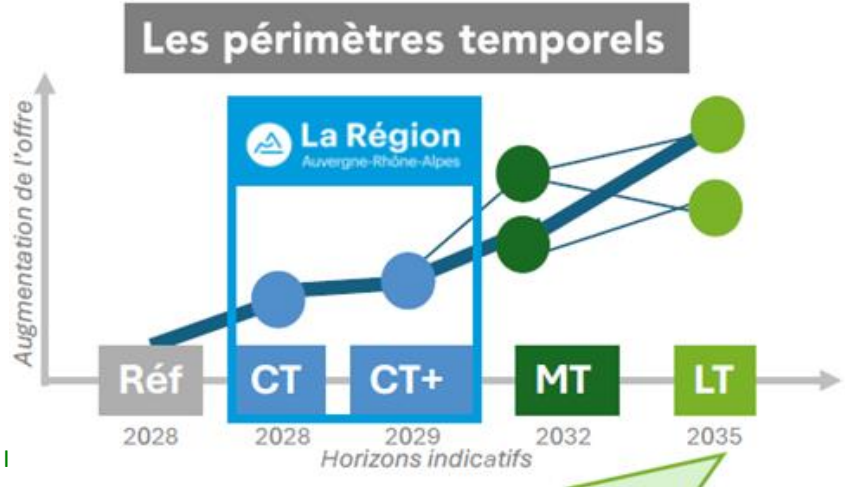

Les périmètres d'études

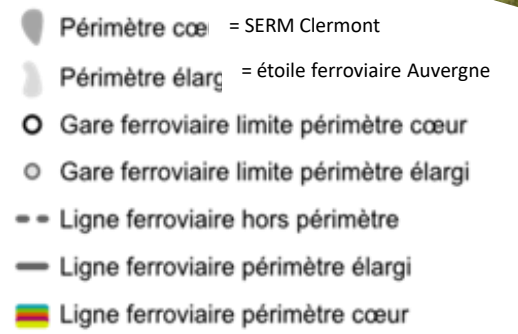

Etude cofinancée par :

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

LIGNE TET PARIS – CLERMONT-FERRAND

Rappel

Plan de relance du 5 octobre 2020 dont 130 M€ (43 M€ Région AuRA) pour des travaux permettant la mise en place d'une nouvelle offre au SA2028.

Avancement

- Travaux soumis à évaluation environnementale : avis de l'Autorité environnemental janvier 2025 et enquête publique réalisée entre 4 avril et 13 mai 2025 sur l'ensemble des communes concernée par des travaux.
- Réunions publiques organisées à Clermont-Ferrand, Nevers et Moulins.
- Arrêté inter-préfectoral de DUP attendu courant été 2025 pour démarrage des travaux dès autorisation.
- Convention de financement des travaux validée fin 2024 : 110 M€ (2/3 État, 1/3 Région AuRA).

Calendrier de mise en œuvre du schéma directeur partagé dans les instances animées par l'État est le suivant :

- La mise en service d'un 9ème aller-retour avec un cadencement toutes les deux heures des trains à 4 arrêts à compter du **service annuel 2028** avec l'ensemble des rames Oxygène. Plus grande amplitude horaire.
- Fin de la réalisation du programme de modernisation, fin 2027, avec un temps de parcours de 3h15 (au lieu de 3h30) pour le train à 4 arrêts et 3h06 pour le train direct au **service annuel 2028.**

Feuille de route
MOBILITES POSITIVES DU QUOTIDIEN - CAP SUR 2035

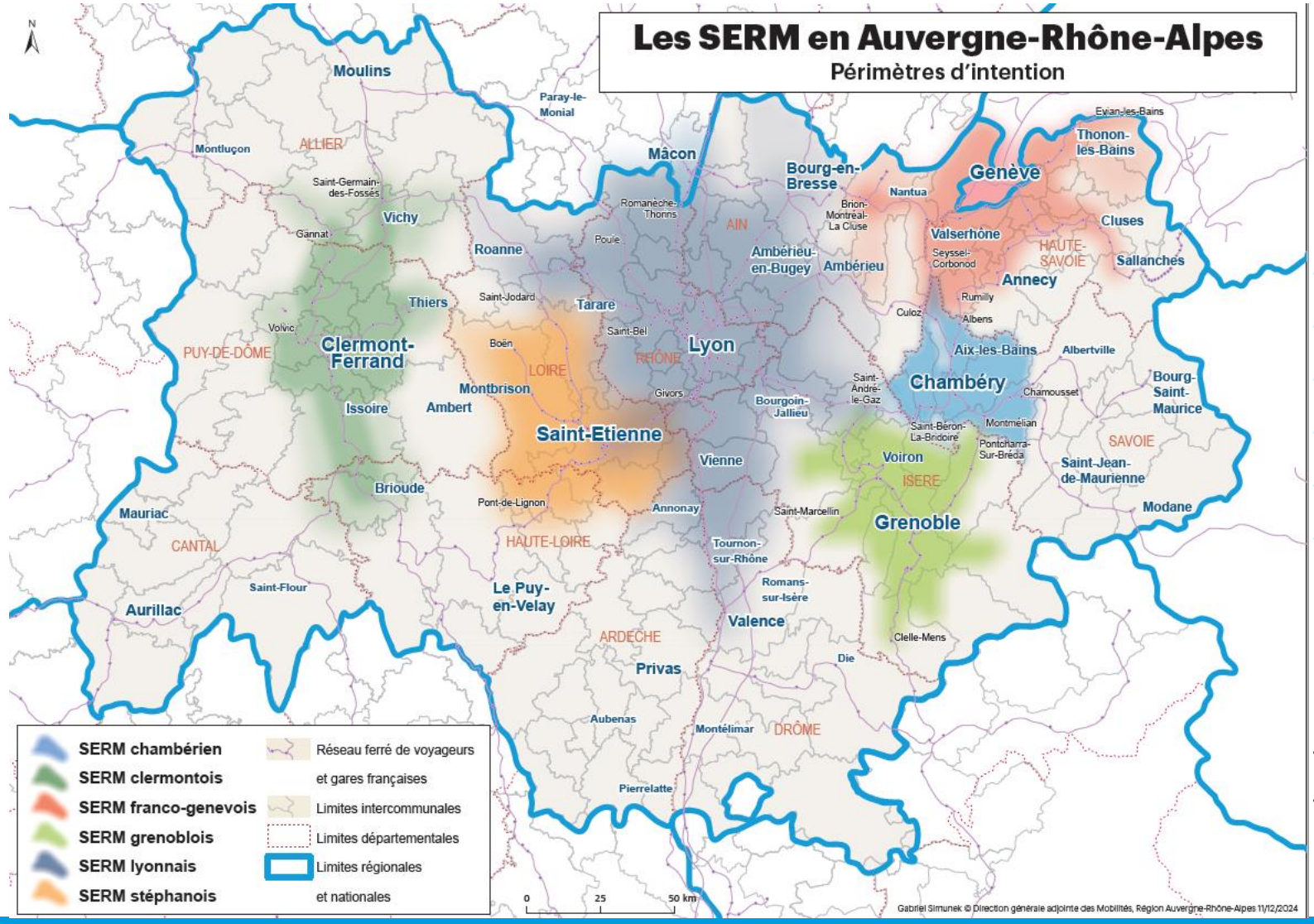

Près de 6 millions d'habitants concernés

(population des communes à 10km d'une gare)

Les 6 grandes aires urbaines de :

- **Clermont-Ferrand**
- **Chambéry**
- **Franco-Suisse**
- **Grenoble**
- **Lyon**
- **Saint-Etienne**

Démarches de Préfiguration pour l'octroi du statut :

- Conventionnement fin 2024
- Lancement début 2025

Le 27 décembre 2023, Loi sur les Services Express Régionaux Métropolitains (27 décembre 2023)
Offres multimodales de transports collectifs s'appuyant sur le réseau ferroviaire

SERM de Clermont : rappel des éléments du dossier minute de l'été 2024

Labellisation le 27 juin 2024 du projet SERM

Les intention communes :

- Créer des alternatives crédibles à l'usage de la voiture individuelle
- Connecter la Métropole et les agglomérations du territoire
- Conforter le développement dans une logique d'archipel
- Coordonner l'ensemble des modes de transport, et créer un choc d'offre
- Retravailler l'environnement urbain des gares
- Un projet réalisable rapidement, et réaliste sur le plan financier
- Une ambition portée par l'ensemble du territoire avec une gouvernance à renforcer

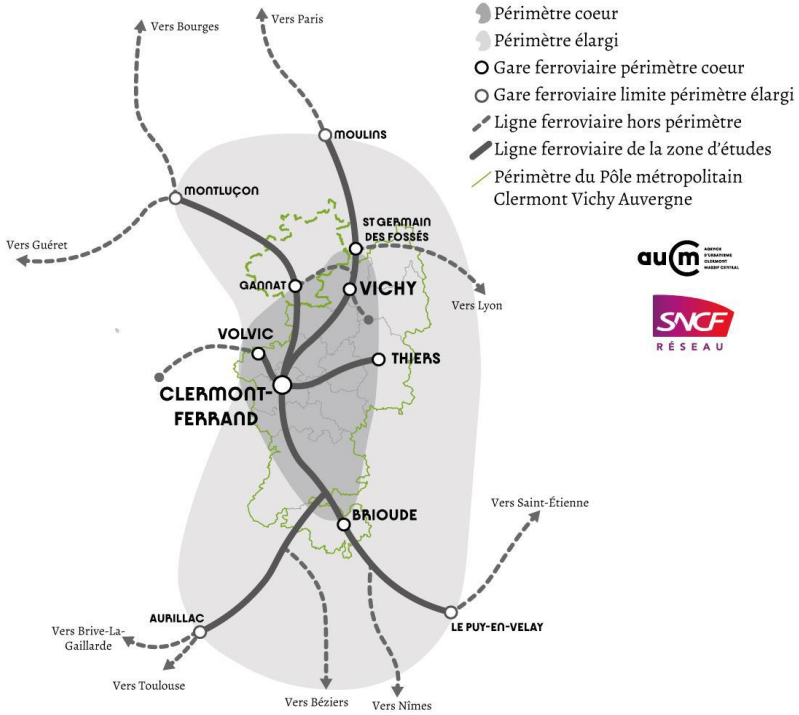

La phase de préfiguration du SERM : en cours

Lancement de la phase de préfiguration en janvier 2025 : durée prévisionnelle 12 mois

- ✓ CFI signée par 11 partenaires : Etat, Région, Agglo Pays d'Issoire, Riom Limagne et Volcans, SMTC-AC, SMT-TUT, Vichy Communauté, SGP, SNCF (Réseau et Gares et Connexions), Pôle Métropolitain,
- ✓ Conférence de Presse 23 janvier 2025
- ✓ Comité de Pilotage Elargi le 10 février 2025

Différentes études sont menées pour établir un schéma d'ensemble => demande de statut envisagée en décembre 2025

CréditsPhotos RégionAuvergne-Rhône-Alpes

- Une première enveloppe Etat/Région de 620 M€ portée à 697M€ chacun

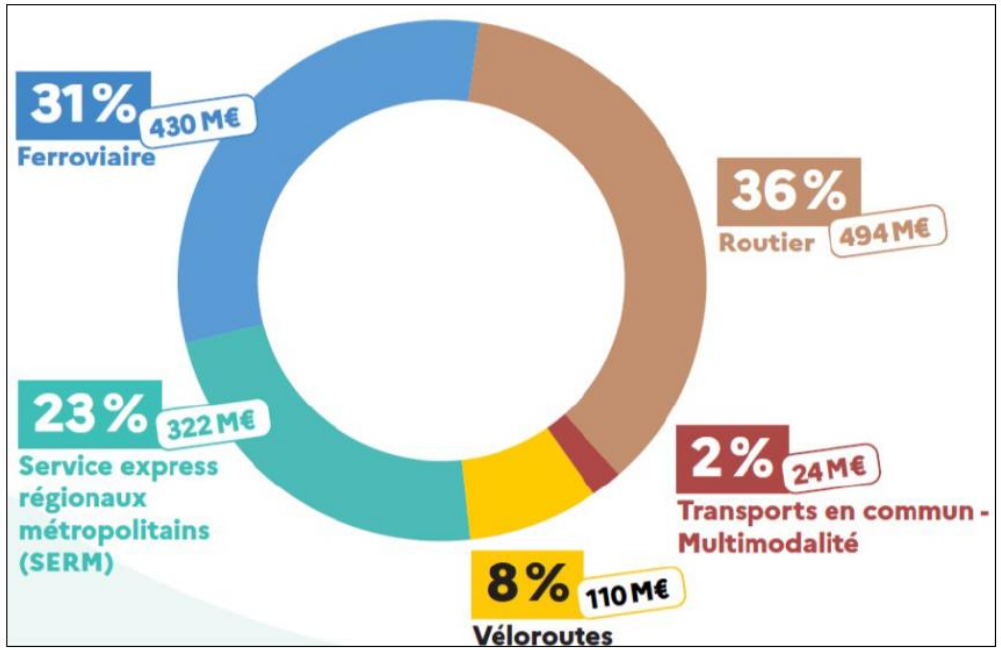

- Maquette financière en voie de finalisation. Retours vers les territoires prévus cet été.
- Projet d'avenant transmis par l'Etat à la Région : réponse Région en cours et transmission aux territoires prochainement.
- Lancement des procédures administratives en parallèle : évaluation environnementale restituée, l'avis l'AE, consultation du public et avis du CESER.
- Objectif de signature de l'avenant mobilités du CPER à l'automne 2025.

5. Actualités services usagers

CHALLENGE MOBILITÉ (15E ÉDITION) : JEUDI 5 JUIN 2025

L'événement mobilité n°1 en Auvergne-Rhône-Alpes

Journée annuelle régionale de sensibilisation aux changements de comportements sur les déplacements, organisée sous forme d'un grand défi inter-employeurs : aller au travail autrement que seul dans sa voiture !

Ouvert à tous les établissements privés, publics, associatifs de la région. Ce sont les établissements qui s'inscrivent et mobilisent leurs salariés

Des résultats immédiats sur les habitudes de déplacement :
70 % de reports modaux durables après chaque Challenge !

Bilan de la 14e édition (4 juin 2024) :

- 68 offres promotionnelles dans toute la région pour tester de nouveaux modes de déplacement
- 2 922 établissements inscrits
- 444 500 salariés sensibilisés
- 96 000 salariés participants
- 1 452 000 km réalisés en mode alternatif à la voiture individuelle
- 68 tonnes équivalent CO2 économisées

Des offres promotionnelles sur de nombreux réseaux de transport et de services de mobilité le 5 juin !

Oùra, bien plus qu'une carte!

- Un **site Internet et une appli** pour faciliter vos déplacements sur ses 56 réseaux partenaires pour des trajets sans couture, qu'ils soient :
  - ❑ Tout près de chez vous
  - ❑ D'un bout à l'autre de la Région
- **Depuis février 2025, des médias modernisés et plus ergonomiques**, vous faisant bénéficier :
  - ❑ D'un calculateur d'itinéraires plus performant, avec des propositions plus variées et favorisant l'intermodalité
  - ❑ D'une boutique web et prochainement des achats possibles depuis l'appli Oùra
  - ❑ De l'intégration progressive des informations en temps réel (12 réseaux à date)
  - ❑ Des informations de tous les réseaux partenaires (plans des lignes, horaires)

Des services enrichis dans les prochains mois

Des améliorations en continu sur l'information voyageurs : intégration de Géovélo dans le calcul d'itinéraires, guidage externe marche / vélo depuis l'application …

À la rentrée 2025, l'application Oùra proposera également de la vente en ligne de M-ticket sur les réseaux partenaires volontaires, dont les réseaux régionaux TER, Cars Région Express, Cars Région.

A partir de 2026, de nouveaux services de mobilité viendront enrichir l'information-voyageurs, et le rechargement de carte Oùra par Smartphone NFC seront proposés.

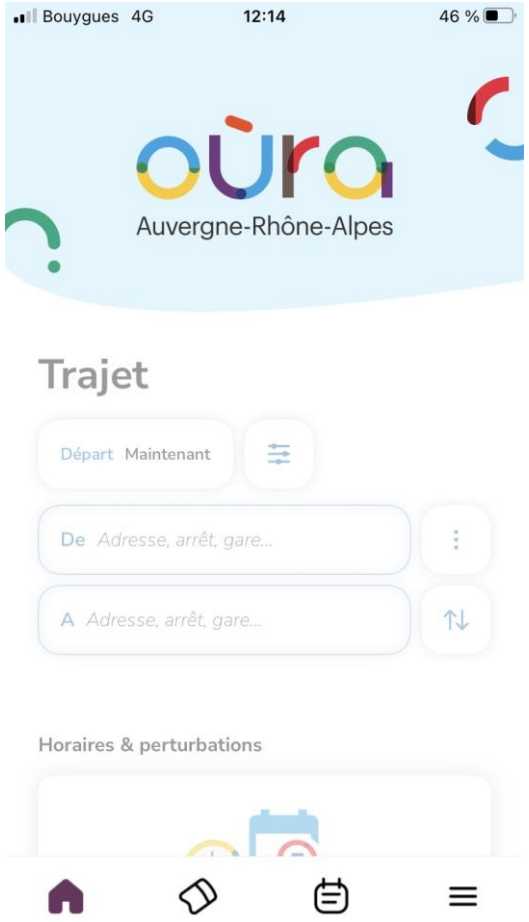

Merci